



Etude du marché national et cévenol de la pierre sèche

Mars 2009

Parc national des Cévennes
Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches

abpscevennes@orange.fr www.pierreseche.fr



SOMMAIRE		Page
1. Préambule		4
1.1	Contexte	4
1.2	Objectifs de l'étude	5
1.3	Méthode	6
Les résultats		
2. Les réponses reçues		9
2.1	Le statut des professionnels	9
3. Les caractéristiques des entreprises		10
3.1	Les régions	10
3.2	Les départements	11
3.3	L'activité générale des entreprises	11
3.4	La dimension géographique de l'activité	12
3.5	Des qualifications ou labels	12
3.6	L'ancienneté des entreprises	12
3.7	L'âge des professionnels	13
3.8	La taille des entreprises	14
3.9	Les perspectives d'embauche	15
4. L'activité pierre sèche		16
4.1	La nature des commandes en pierre sèche	16
4.2	Les commanditaires	17
4.3	Le pourcentage du chiffre d'affaire dans la pierre sèche	18
4.4	L'activité pierre sèche et l'ancienneté de l'entreprise	19
4.5	L'activité pierre sèche et le département	19
4.6	Le nombre d'emplois ETP dans la pierre sèche	19
4.7	L'évolution de cette part d'activité	20
4.8	Des perspectives de croissance dans la pierre sèche	21
4.9	Des demandes en pierre sèche non satisfaites	22
4.10	Les remarques de professionnels concernant l'activité pierre sèche	23
5. La pratique de la pierre sèche		25
5.1	L'acquisition de la pratique	25
5.2	Les évolutions techniques dans la pratique de la pierre sèche	25
6. La pierre et l'approvisionnement		27
6.1	La pierre utilisée	27
6.2	Le lieu d'approvisionnement	27
6.3	Les remarques des professionnels concernant l'approvisionnement	28
7. La formation et la pierre sèche		30
7.1	La demande de formation continue	30
7.2	Les besoins en formation	30
7.3	La période et la durée idéale de la formation	31
7.4	Les remarques des professionnels concernant la formation	33
7.5	Un système de qualification nationale	33
7.6	Des remarques de professionnels concernant la qualification	34
8. Résumé		35

9. Un zoom sur les Cévennes	
9.1 Les entreprises cévenoles	38
9.1.1 L'activité générale des entreprises cévenoles	38
9.1.2 Qualifications et labels	38
9.1.3 La dimension géographique de l'activité des entreprises	38
9.1.4 L'ancienneté des entreprises	39
9.1.5 L'âge des professionnels	39
9.1.6 La taille des entreprises	39
9.1.7 Des perspectives d'embauche	40
9.2 Le marché de la pierre sèche en Cévennes	40
9.2.1 Le pourcentage du chiffre d'affaire dans la pierre sèche	40
9.2.2 L'évolution de cette part d'activité	40
9.2.3 Les commanditaires	41
9.2.4 Des demandes en pierre sèche non satisfaites	41
9.3 La pierre en Cévennes et la pratique de la pierre sèche	41
9.3.1 L'acquisition de la pratique	41
9.3.2 Les évolutions techniques dans la pratique de la pierre sèche	41
9.3.3 La pierre utilisée	42
9.3.4 L'approvisionnement en pierre	42
9.3.5 Les remarques des professionnels	42
9.4 La formation et la pierre sèche en Cévennes	43
9.4.1 La demande de formation continue	43
9.4.2 La période et la durée idéale de la formation	43
9.4.3 Un système de qualification nationale	44
9.5 Résumé	44
10. Le secteur de l'insertion	
10.1 Les structures d'insertion	46
10.1.1 Le statut de la structure et de la personne répondant à l'étude	46
10.1.2 La situation géographique	46
10.1.3 Le rayonnement de l'activité	46
10.1.4 L'ancienneté de la structure	46
10.1.5 La taille de la structure	46
10.1.6 L'activité générale de la structure	47
10.2 La pierre sèche	47
10.2.1 L'importance de l'activité pierre sèche	47
10.2.2 L'évolution de cette part d'activité	48
10.2.3 Les remarques concernant cette activité professionnelle	48
10.3 La pierre et la pratique de la pierre sèche	49
10.3.1 La pierre utilisée	49
10.3.2 Les évolutions techniques dans la pratique de la pierre sèche	49
10.4 La formation	49
10.4.1 L'acquisition des compétences	49
10.4.2 La demande de formation continue	49
10.4.3 La période et la durée idéale de la formation	50
10.4.5 Un système de qualification nationale	50
10.5 Résumé	51
11. Conclusion de l'étude	52
12 Annexes	
12.1 Exemple du questionnaire	56
12.2 Liste des professionnels	58
12.3 Liste des structures d'insertion	59

1.1 Contexte

En octobre 1997 à Alès, il y a 12 ans, le Parc National des Cévennes a organisé un colloque national « La remise en valeur des terrasses de culture cévenoles ».

Ce colloque a permis une prise de conscience sur l'importance de la pierre sèche pour les Cévennes eu égard à ses fonctions propres de drainage et de rétention de la terre mais aussi en tant que vecteur d'une identité territoriale cévenole. La pierre sèche a été ainsi identifiée au territoire pour son importance autant au niveau environnemental et socioculturel que pour son potentiel de développement sur les plans local et de l'emploi.

En parallèle, le constat d'une dégradation des ouvrages et de savoir-faire en perte a été signalé, la sonnette d'alarme tirée : un plan d'action a été élaboré.

L'identification des acteurs clefs en Cévennes et dans le sud de la France ainsi que la possibilité de mobiliser des fonds européens pour la recherche sur les risques naturels et la sauvegarde d'un savoir-faire traditionnel a permis la mise en place de diverses initiatives autour de la pierre sèche.

Un réseau d'acteurs a été créé. Ces partenaires nombreux œuvrent pour la reconnaissance et le développement de la filière pierre sèche depuis cette date au niveau local, régional et national. Le Parc national des Cévennes, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse et de la Lozère, les syndicats du bâtiment FFB et CAPEB, l'Ecole Nationale des Travaux publics de l'Etat de Lyon, des associations spécialisées de bâtisseurs et des associations telles que « Maisons Paysannes de France » travaillent ensemble sur la structuration de la filière « pierre sèche » et sur la valorisation et communication autour du métier de « bâtisseur en pierres sèches ».

Aujourd'hui, en France, plusieurs pierres de fondation pour cette structuration ont déjà été posées :

- **Des programmes de coopération transnationale** sur la pierre sèche et les risques naturels dans le cadre des programmes européens : Proterra et Terrisc
- **Le regroupement des praticiens et professionnels** de la pierre sèche en associations en Languedoc-Roussillon (ABPS) et Provence Alpes Côte d'Azur (Murailleurs de Provence)
- **L'annuaire des praticiens de la pierre sèche** établi par Claire Cornu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse
- **La charte de qualité ABPS** : Une charte qui est, à la fois, garante de la qualité des prestations de ses signataires, et un outil de communication pour les artisans basé sur la reconnaissance des compétences.
- **Une étude sur les besoins de formation dans la pierre sèche** pour les acteurs des quatre cantons du sud Lozère a été réalisée par le Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes en 2004
- **Le Guide de Bonnes Pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche**, édité par l'ENTPE¹ de Lyon, ouvrage très attendu publié par la CAPEB² en juin 2008 sur commande de la DCASPL³. Les professionnels ont participé au travail de coordination pour la parution de cet ouvrage, et ont aussi contribué activement à l'écriture et correction de son contenu technique.
- **Les abaques** : le travail de partenariat entre les scientifiques de L'ENTPE de Lyon et les bâtisseurs professionnels sur des murs expérimentaux en 2002 sur du calcaire (au

¹ Ecole Nationale des Travaux Publics de L'Etat de Lyon

² Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment

³ Direction du Commerce de l'Artisanat des Services et des Professions Libérales

Beaucet, 84) en 2003 sur du schiste (à St Germain de Calberte, 48) et en 2007 et 2008 sur du granite, du calcaire et du schiste (au Pont de Montvert, 48) a permis de mieux comprendre le fonctionnement des murs en pierres sèches et d'établir des règles de dimensionnement des ouvrages de soutènement.

- **Des publications** qui font référence, auxquelles les professionnels cévenols ont activement contribué pour leur contenu technique : un cahier pratique sur « la restauration des murs de soutènement de terrasses » (Parc National des Cévennes), « restaurer la pierre sèche » (CPIE Midi Quercy)⁴
- **Un réseau structuré de partenaires interrégionaux** ayant l'habitude de travailler ensemble animé par Claire Cornu de la CMA 84
- **Des liens forts avec des partenaires internationaux** ont largement contribué à renforcer le réseau de professionnels de la pierre sèche. Des voyages d'étude ont eu lieu
 - à Majorque organisé en 2000 par Didier Lecuyer du PNC
 - en Angleterre en 2007 coordonné par les ABPS et accueilli par « The Dry Stone Walling Association of Great Britain »
- **Des stages d'initiation et de professionnalisation** taillés sur mesure pour « tout public » ou un public de professionnels (agriculteurs, agents de collectivité, artisans...) et encadrés par des professionnels et leurs partenaires dans le sud de la France
- **Une commission interrégionale** des acteurs du réseau coordonnée et animée par les ABPS qui œuvre depuis 2006 sur la question de la qualification et la création d'un système d'évaluation reconnu au niveau national.

Aujourd'hui, en mars 2009, le Parc National des Cévennes et la commune du Vigan organisent un deuxième colloque national :

« Savoir-faire de la pierre sèche et terrasses de culture cévenoles ».

Qu'est-ce qui a évolué depuis le premier colloque en 1997 ? Quel a été l'impact au niveau local et national de ces actions de recherche, de communication et de formation ? Existe-t-il un véritable métier et un marché pour la pierre sèche aujourd'hui ?

Une étude a été commandée à l'association « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches » par le Parc National des Cévennes sur cette question. Ce document expose les résultats de ce travail. La synthèse de l'étude sera rendue publique lors du colloque du Vigan le 27 mars 2009.

1.2 Objectifs de l'étude

- **Définir le marché de la pierre sèche en Cévennes et le situer dans l'ensemble national**

De nombreux indices donnent à penser que le marché de la pierre sèche est actuellement en expansion, suite aux actions de sensibilisation entreprises auprès du public, à l'organisation de chantiers de formation, aux recherches entreprises sur la résistance des murs de soutènement et à l'élaboration par les praticiens d'un « guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche ».

Il s'agit de vérifier cette impression par une analyse fine du marché actuel de la pierre sèche dans les Cévennes et son positionnement dans l'ensemble national.

⁴ Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

1.3 Méthode

Il s'agit d'interroger les professionnels travaillant dans le secteur de la pierre sèche pour développer une vision globale de l'importance actuelle et du potentiel de développement de l'activité de la pierre sèche.

Les participants à l'étude doivent avoir un numéro Siret et facturer aux clients (ou souhaitant facturer, dans le cadre des entreprises nouvelles) des prestations de construction ou restauration d'ouvrages en pierre sèche, pratiqués bien sûr sans aucun liant.

Etapes :

1. Conception d'un questionnaire
2. Envoi aux artisans et autres praticiens (paysagistes, agriculteurs, entreprises diverses...) répertoriés dans l'annuaire national des praticiens « pierre sèche » de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse.
3. Dépouillement et analyse des données
4. Enquête téléphonique pour recueillir des données supplémentaires ou pour clarifier certaines informations
5. Enquête supplémentaire approfondie concernant le marché en Cévennes auprès des artisans membres de l'association cévenole « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches », des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et des organismes professionnels concernés.
6. Analyse spécifique et comparative des données cévenoles
7. Elaboration d'un document de synthèse des données et de l'analyse
8. Elaboration d'une présentation PowerPoint pour le colloque du Vigan (26-28 mars 2009)
9. Présentation des résultats lors du colloque

Le questionnaire

Il est bien évident que répondre à une telle étude est un acte volontaire. Nous avons respecté la manière avec laquelle chaque personne a rempli le questionnaire (non réponse à certaines questions, commentaires individuels...)

Nous souhaitons remercier tous ceux qui ont bien voulu participer à ce travail en remplissant le questionnaire.

Le questionnaire a été conçu pour évaluer le marché actuel et sa dynamique, la situation de l'approvisionnement en pierre, et l'avis des professionnels sur la formation et la qualification (voir questionnaire type en annexe).

Les questions sont « fermées » pour la plupart, permettant une analyse claire et objective des données. L'avis des professionnels est aussi sollicité sur plusieurs points (formation, qualification et professionnalisation de l'activité, approvisionnement en pierres...) et leurs remarques sont rapportées dans l'étude sans déformation.

Il s'agit d'interroger les professionnels de la pierre sèche répertoriés dans l'annuaire national pour obtenir les informations suivantes :

- Le type d'entreprise (statut, nombre d'employés, différentes activités ...)
- La part de l'activité de l'entreprise consacrée à la pierre sèche (pourcentage du chiffre d'affaire)
- Le marché de la pierre sèche : est-il actif ? (Demandes en augmentation, stagnation, diminution...)
- Qui sont les commanditaires ? (Collectivités, privés...)

- Quels sont les ouvrages commandés ? (Murs de soutènement, murs de clôture, calades, autres éléments du petit patrimoine...)
- Quels sont les lieux d'approvisionnement en pierres ? Y-a-t-il des problèmes d'approvisionnement ?
- La dynamique de l'entreprise : a-t-elle des perspectives d'embauche ?
- Que pense-t-on de l'idée d'une qualification professionnelle pour garantir la qualité des prestations ?
- Quels sont les besoins de formation en pierre sèche de l'entreprise ?

Le questionnaire a été diffusé en 2008 et au début de 2009.

Certaines entreprises ont été créées en 2008 (entreprises de moins d'une année) et certaines ont fermé fin 2008. Les réponses d'un artisan qui a arrêté son activité fin 2007 ont été prises en compte car nous pouvons constater que la plupart des données reçues concernant le chiffre d'affaire sont basées sur le bilan 2007 des entreprises avec éventuellement une projection sur le bilan 2008.

Il est évident que les nouvelles entreprises peuvent répondre « pas de recul » à la question sur le chiffre d'affaire et l'évolution de l'activité pierre sèche.

Les données ont été exploitées en utilisant le logiciel Sphinx primo.

Les tableaux des données issues du traitement de l'étude sur ce logiciel peuvent être consultés au bureau de Didier Lecuyer au PNC.

La diffusion du questionnaire

Comment les professionnels ont-ils été contactés pour participer à cette étude ?

Nous avons utilisé les outils de recensement et de communication à notre disposition, sachant que les professionnels de la pierre sèche identifiés qui ont un statut d'artisan sont relativement peu nombreux en France, et souvent pratiquent la pierre sèche parmi d'autres activités de la maçonnerie traditionnelle et de la restauration du bâti ancien (pose de charpente traditionnelle et de lauze, taille de pierre, enduits à la chaux, restauration de petit patrimoine...)

Le monde professionnel de la pierre sèche proprement dit n'est pas très étendu à l'heure qu'il est !

Certaines entreprises de paysagiste-conseil pratiquent la pierre sèche et emploient parfois du personnel spécialisé.

Certains praticiens pluridisciplinaires ont un statut de « création et entretien de parcs et jardins » avec une double inscription à la Chambre d'Agriculture et à la Chambre de Commerce. Ils peuvent à la fois exercer une activité agricole et facturer des travaux de pierre sèche.

Certaines associations et entreprises d'insertion mènent et facturent ponctuellement des prestations de pierre sèche et contribuent ainsi à la restauration des biens de la collectivité. Ces structures embauchent une équipe de personnes sur des contrats aidés de durée limitée, dans le but de la réintégration dans le monde du travail, mais pas forcément dans la pierre sèche ou dans le bâti, même si cela peut arriver. Ici la pierre sèche est un outil d'insertion qui est parfois vu par les artisans locaux comme une concurrence déloyale si le chantier est considéré comme appartenant à un niveau de technicité nécessitant des compétences professionnelles.

Il est relativement difficile d'identifier ces structures d'insertion qui ne sont pas forcément actives ou « visibles » dans le réseau actuel travaillant sur le développement de la filière pierre sèche.

Leur avis, important à connaître, a été sollicité quand cela a été possible et les données traitées à part, car les marchés des secteurs de l'insertion et de l'artisanat ne semblent pas systématiquement compatibles par rapport au développement du marché et de l'emploi relatif à la filière professionnelle pierre sèche.

L'outil principal de diffusion du questionnaire a été bien sûr « l'Annuaire des praticiens de la pierre sèche » élaboré par Claire Cornu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse (CMA 84). Cet annuaire recense les praticiens de la pierre sèche, qu'ils soient professionnels ou non, depuis le début du travail sur le développement de la filière.⁵

En partenariat avec la CMA 84, le questionnaire accompagné d'un courrier explicatif a été envoyé à chacune des 164 personnes ou structures recensées dans l'annuaire comme pratiquant la pierre sèche. Mais, certaines de ces personnes sont à la retraite, ou bénévoles dans des associations, ou simplement des individus passionnés par la pierre sèche. Certaines structures ont également une activité bénévole de restauration de sites exceptionnels ou travaillent exclusivement dans la formation. Malgré l'intérêt qu'elles recèlent, les réponses de ces personnes ou ces structures ne peuvent pas être exploitées dans l'étude et certaines n'ont pas trouvé pertinent de répondre.

D'autres moyens de diffusion ont également servi :

- Le contexte de l'étude a été expliqué sur le site web des ABPS www.pierreseche.fr avec la possibilité de télécharger le questionnaire et ainsi de participer à l'étude. Notons que fin 2008 le site recevait environ 80 visites par jour.
- Des partenaires ont également communiqué par internet sur l'étude et le questionnaire, tel le Site web Pierresdiris.com
- Chaque fois qu'un bon de commande de l'ouvrage « Le Guide de Bonnes Pratiques » venant d'un artisan ou d'une entreprise a été enregistré par les ABPS, le questionnaire a été envoyé avec le livre.
- Les stages professionnels ont aussi permis de recenser quelques praticiens supplémentaires.
- La technique « du bouche à oreille » a également fonctionné.

Les réponses ont été arrêtées au 1 mars 2009.

⁵ Annuaire consultable et téléchargeable gratuitement sur www.cm-avignon.fr

Les résultats de l'étude

2. Les réponses reçues

67 personnes ont répondu à l'étude.

2.1 Qui sont ces personnes ?

53 réponses de l'étude viennent de 46 artisans ou chefs d'entreprises (dont 40 artisans du bâtiment, 5 jardinier-paysagistes et 1 commerçant/prestataire de service), 2 ouvriers salariés, 4 travailleurs indépendants (2 qui sont déclarés en utilisant le dispositif des chèques emplois services) et une personne avec le statut d'artiste libre.

Ainsi que 1 personne avec un projet d'installation en Bretagne, 1 technicien agricole, 1 demandeur d'emploi (ex-artisan), 1 particulier, 1 association qui fait de la formation seulement, 1 association de chantiers de bénévoles et un ouvrier salarié.

Les réponses de ces derniers n'ont pas été intégrées dans les résultats de l'étude car elles n'aboutissent pas à une facturation de prestations de construction et/ou de restauration hors formation.

Le secteur de l'insertion est assez spécifique en termes de nombre de salariés, de type de contrats, et de commandes de prestations, ce qui ne le rend pas forcément comparable avec le monde de l'artisanat et les Très Petites Entreprises (TPE)⁶.

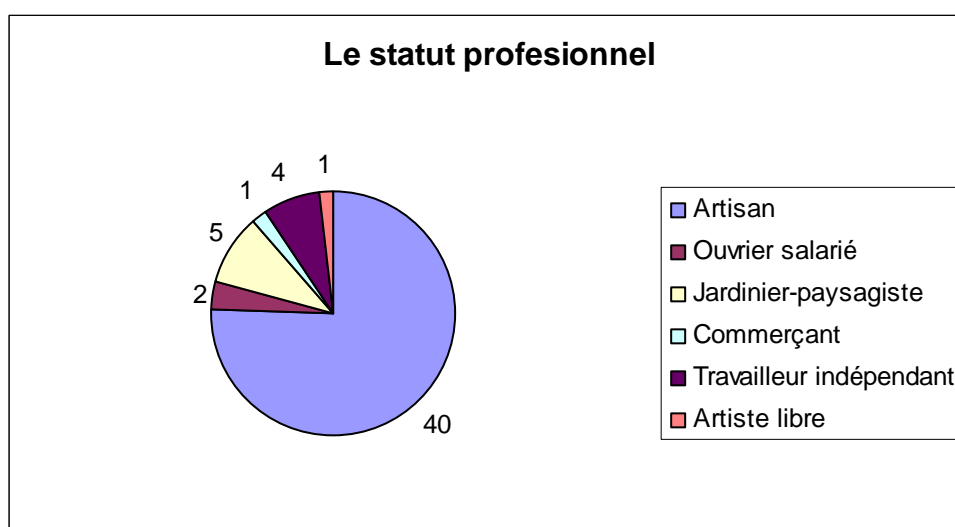
Une mention distincte est faite pour les structures d'insertion (7 structures ont répondu) qui facturent des prestations de pierre sèche (voir page 44).

Ces réponses ne figurent donc pas parmi les 53 qui sont analysées ci-après.

Donc l'étude est basée sur les réponses de 53 professionnels qui ont facturé des prestations de construction ou de restauration en pierre sèche dans les secteurs privé et public au moins jusqu'à fin 2007⁷, et/ou en 2008 et/ou qui ont des perspectives d'un marché dans la pierre sèche à partir de 2009.

Nous pouvons estimer que 5 sur 6 réponses reçues sont basées sur les résultats du bilan 2007 car ces réponses ont été établies en 2008.

Ces professionnels sont tous de sexe masculin.



⁶ Une TPE est une entreprise individuelle qui emploie moins de 20 salariés

⁷ Date de bilan d'activité qu'il est possible d'exploiter dans l'étude qui s'est déroulée au cours de l'année 2008 et début 2009

3. Les caractéristiques des entreprises

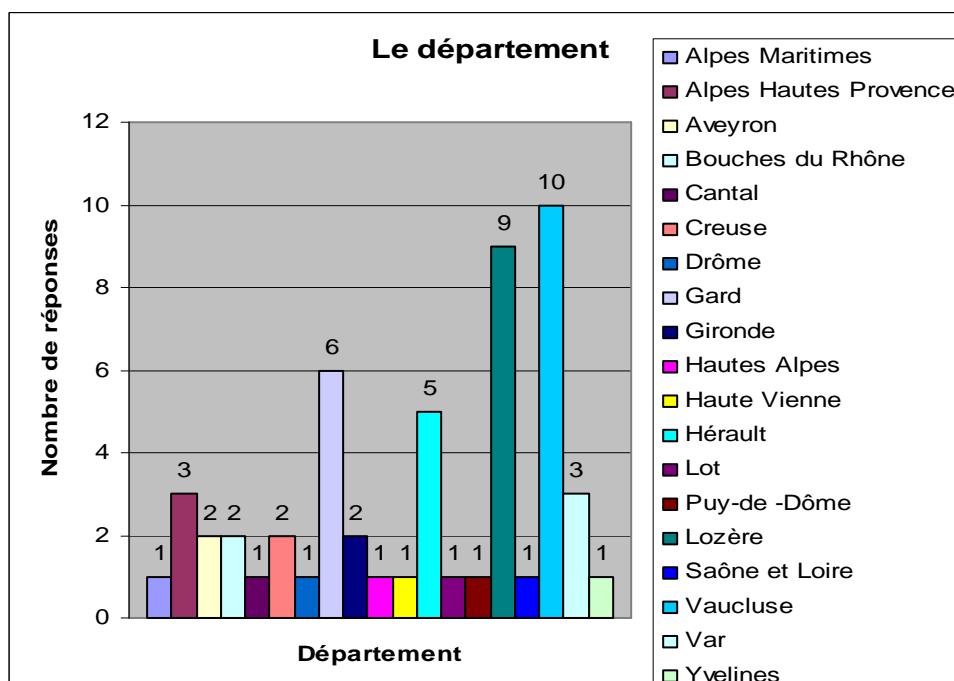
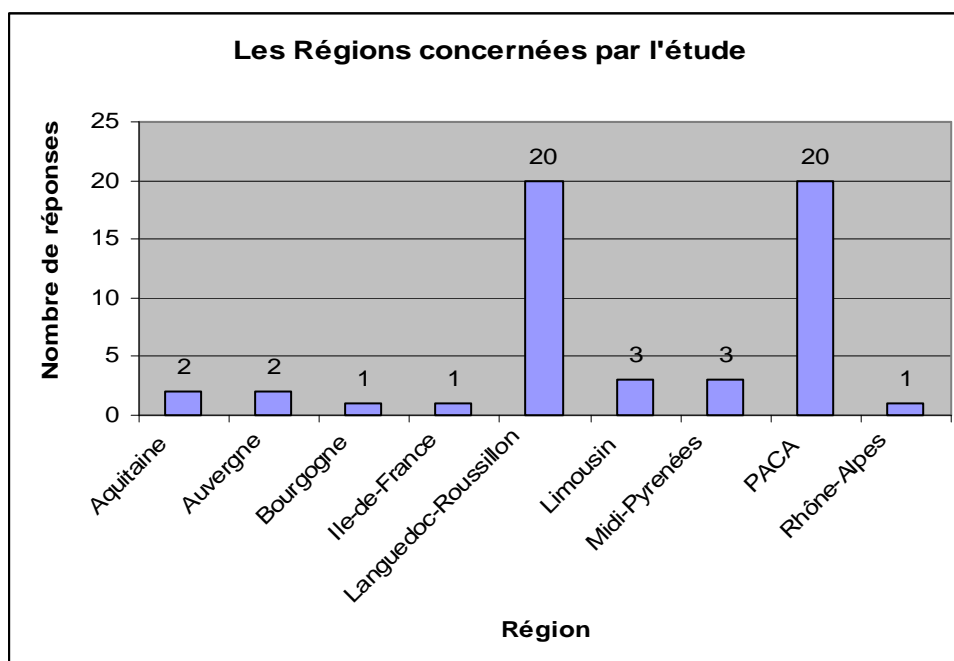
3.1 D'où viennent-elles ?

9 Régions sont concernées: Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, PACA et Rhône-Alpes.

75.5% (40 sur 53) des réponses viennent du Languedoc-Roussillon et de PACA.

Les régions les plus représentées sont donc le Languedoc-Roussillon et PACA (20 réponses chacune; 37.7 % respectivement).

Ensuite 3 réponses viennent du Limousin et de Midi-Pyrénées (5.7% chacune), 2 réponses d'Aquitaine et d'Auvergne (3.8% chacune) et 1 seule réponse de Bourgogne, de l'Ile de France et de Rhône-Alpes (1.9% respectivement).



3.2 Les départements

Les réponses des professionnels viennent de 19 départements de France métropolitaine. Les départements les plus représentés sont le Vaucluse et la Lozère avec 10 réponses (18.9%) et 9 réponses (17%) respectivement. Ils sont suivis par le Gard avec 6 réponses (11.3%). L'Hérault n'est pas loin derrière avec 5 réponses (9.4%). 3 réponses viennent des Alpes de Haute Provence et du Var (5.7% respectivement).

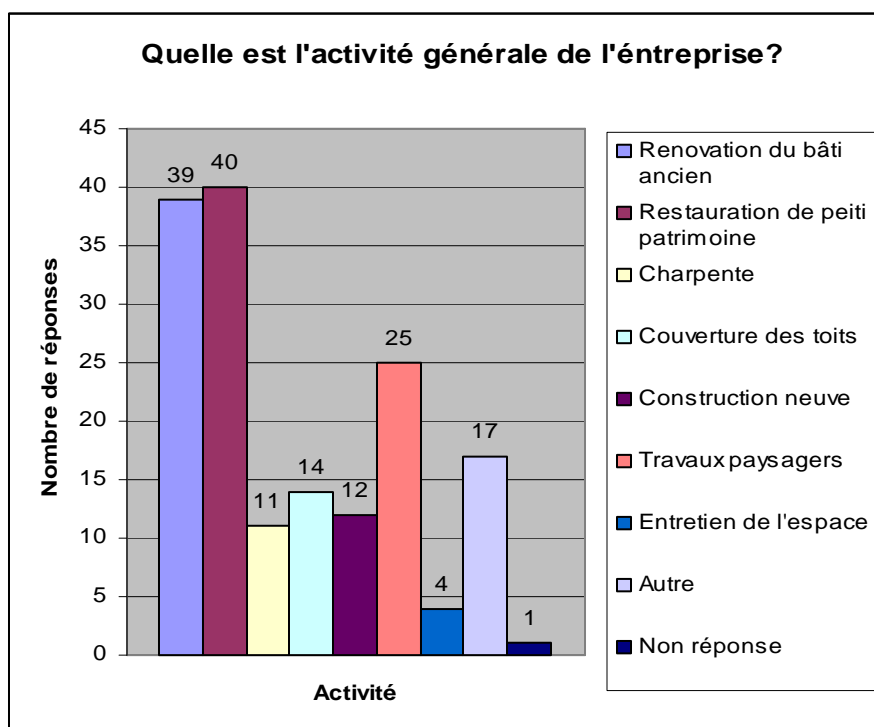
Ensuite l'Aveyron, les Bouches du Rhône, la Creuse, la Gironde ont 2 réponses (3.8%) chacun. 1 réponse (1.9%) a été fournie par un professionnel respectivement des Alpes Maritimes, du Cantal, de la Drôme, des Hautes Alpes, de la Haute Vienne, du Lot, du Puy de Dôme, de la Saône et Loire et des Yvelines.

3.3 L'activité générale des entreprises

L'activité générale des entreprises est assez variée. Plusieurs réponses étaient possibles à cette question car on sait que les entreprises artisanes sont souvent pluridisciplinaires.

5 professionnels font exclusivement de la pierre sèche (100% de leur activité) et 3 autres réalisent 90% de leur activité professionnelle dans la pierre sèche.

Presque trois-quarts des professionnels interrogés travaillent dans la restauration du petit patrimoine (40 réponses ; 75.5% des personnes interrogées) et dans la rénovation du bâti ancien (39 réponses ; 73.6%). Ensuite les travaux paysagers (25 réponses ; 47.2%) sont également une activité courante.



14 entreprises (26.4 %) travaillent sur la couverture des toits et 11 entreprises (20.8%) sur les charpentes. 12 professionnels font des constructions neuves (22.6%) mais cela pourrait aussi être des constructions neuves en pierre sèches. 4 entreprises (7.5%) travaillent sur l'entretien de l'espace (Ce sont des jardiniers-paysagistes).

17 professionnels ont répondu qu'ils ont une « autre » activité que celles qui sont proposées dans le questionnaire. Dans ces réponses sont : restauration de monuments historiques, façonnage et taille de pierre, enduit à la chaux, plâtre, carrelage, zinguerie, cabinet d'étude. Certains professionnels travaillent aussi comme formateur, agriculteur, antiquaire...

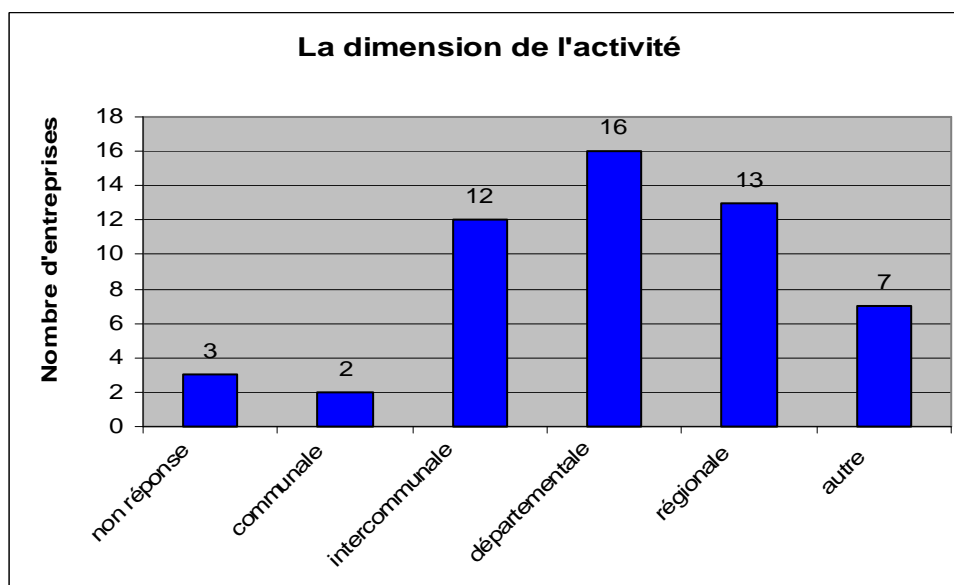
Il y a eu une seule non réponse (1.9%).

3.4 La dimension géographique de l'activité des entreprises

Des professionnels ayant répondu à l'étude font preuve d'une certaine mobilité concernant le marché. Seuls 2 professionnels travaillent uniquement au niveau communal (3.8%). 12 personnes (22.6%) travaillent au niveau intercommunal et 16 professionnels (30.2%) travaillent au niveau départemental. 13 professionnels (24.5%) attestent d'une dimension régionale de leur entreprise. 7 professionnels (13.2%) disent avoir une « autre » dimension de travail, qu'on peut qualifier de nationale ou itinérante.

Donc plus de deux tiers des professionnels (36 réponses ; 67.9%) travaillent au moins sur le plan départemental, laissant supposer que cette activité est relativement recherchée et que s'est instaurée une mobilité des artisans en fonction des demandes des clients.

Il y a eu 3 non réponses (5.7%).



3.5 Des qualifications ou labels ?

10 entreprises (18.9 %) annoncent des labels ou des qualifications reconnus (2 entreprises ont le label « entreprise du patrimoine vivant », dont une a aussi obtenu le prix départemental et régional de la SEMA⁸ en 2007. Une autre entreprise a également eu elle aussi un prix départemental et régional SEMA 2007, cinq entreprises ont la référence « Qualibat », une autre a la certification « SGS Qualicert ». Il y a aussi 3 artisans qui ont le titre de « maître artisan ».

Il y a eu 37 non réponses à cette question (69.8%), et 6 professionnels (11.3%) ont dit « non » qu'ils n'avaient pas de label particulier.

3.6 L'ancienneté des entreprises

L'année de référence pour l'ancienneté des entreprises est 2008.

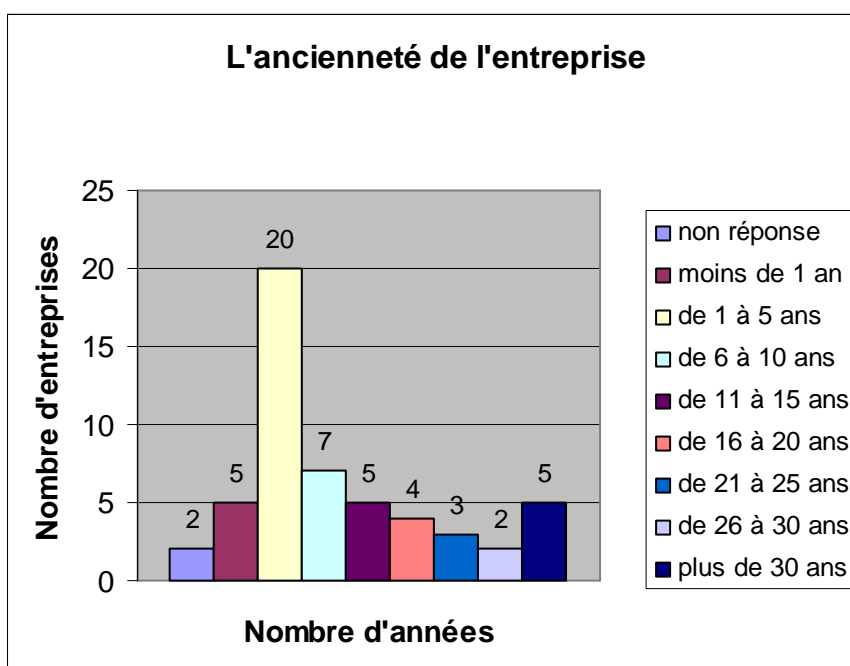
5 entreprises (9.4%) ont moins d'un an et inversement 5 entreprises (9.4%) ont plus de 30 ans. Il est clair que certains professionnels partiront à la retraite en 2009, pendant que d'autres entreprises s'installeront. Une entreprise s'est fermée en fin 2007. Deux autres artisans qui ont répondu à l'étude sont partis à la retraite fin 2008.

20 entreprises (37.7%) ont entre 1 et 5 ans. 7 (13.2%) ont entre 6 et 10 ans.

Donc 32 entreprises, presque deux-tiers avec 60.4 %, sont des entreprises relativement jeunes qui ont moins de 10 ans. Ceci démontre un relatif dynamisme dans ce secteur

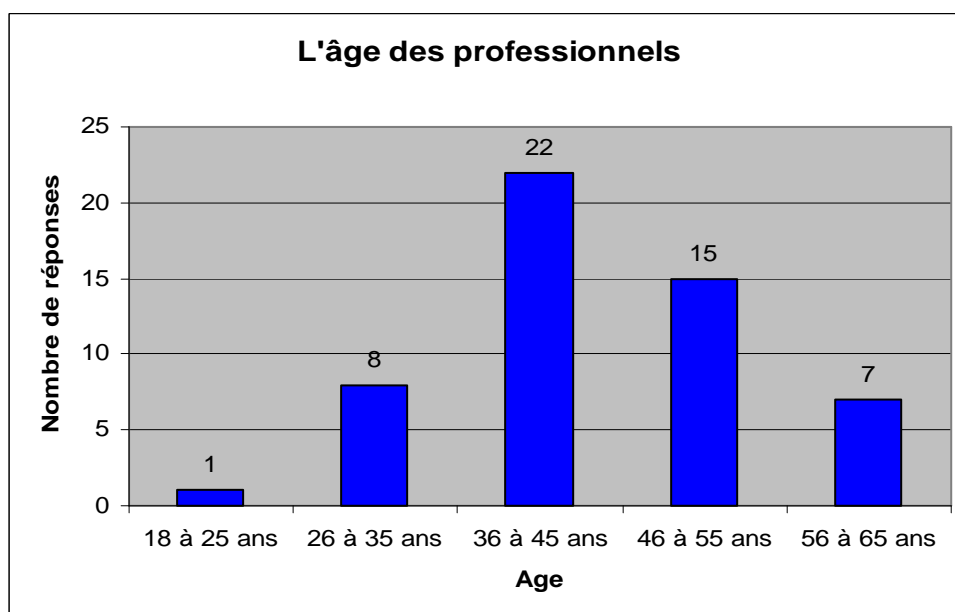
⁸ Société d'Encouragement aux Métiers d'Art

d'activité. 5 entreprises (9.5%) ont entre 11 et 15 ans, et 4 entreprises (7.5%) ont entre 16 et 20 ans. 3 entreprises (5.7%) ont entre 21 et 25 ans et 2 (3.8%) entre 26 et 30 ans. Deux professionnels (3.8%) n'ont pas répondu à cette question.



3.7 L'âge des professionnels

Le plus grand nombre de professionnels ayant répondu à l'étude a entre 36 et 45 ans (22 réponses ; 41.5%) suivi par ceux qui ont entre 46 et 55 ans (15 réponses ; 28.3%). Ensuite 8 professionnels (15.1%) ont entre 26 et 35 ans, et 7 (13.2%) ont entre 56 et 65 ans. Seul 1 professionnel (1.9%) a moins de 25 ans.



3.8 La taille des entreprises

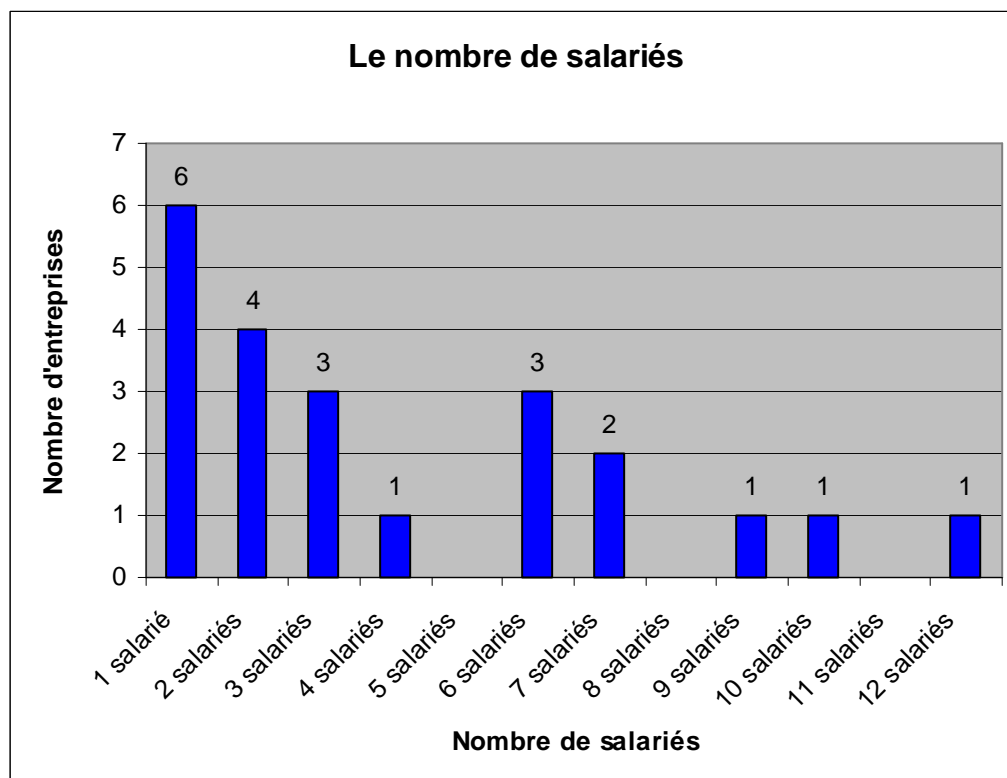
28 (52.8%) des professionnels interrogés travaillent seuls, tandis que 23 (43.4%) ont des salariés.

De ce nombre, six entreprises ont un seul salarié (11.3% des réponses), quatre entreprises (7.5%) ont 2 salariés et trois entreprises ont 3 salariés (5.7%). Une entreprise a 4 salariés (1.9%). Trois entreprises ont 6 salariés (5.7%) et deux ont 7 salariés (3.8%).

Trois entreprises (1.9% des réponses chacune) ont 9, 10 et 12 salariés.

Deux des artisans embauchent régulièrement une équipe de 6 personnes en intérim, nous le notons mais ce nombre ne pouvait pas être inclus dans les statistiques car ce ne sont pas les salariés de l'entreprise.

Il y a eu deux non réponses pour la taille de l'entreprise (3.8%).



Un total de 90 salariés est embauché dans les entreprises ayant répondu à l'étude, mais nous pouvons constater que l'on a surtout affaire à de très petites entreprises (TPE), et plus de la moitié des professionnels travaillent seuls sans aucun salarié.

En réponse à la question « *embauchez-vous de temps à autre ?* » 22 professionnels ont répondu « non » (41.5%) tandis que 21 ont répondu « oui » (39.6%).

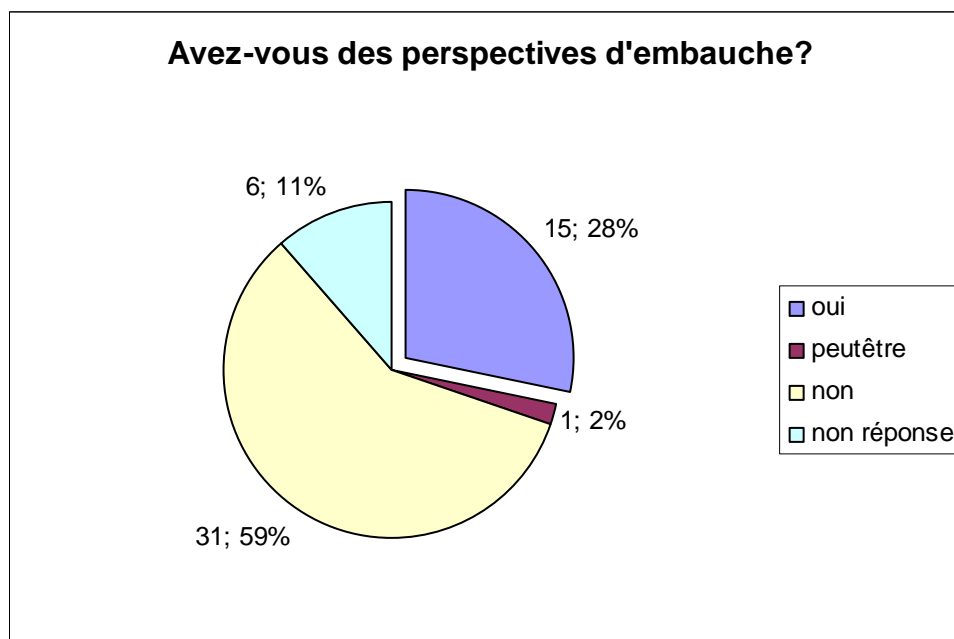
Il y a eu 10 non réponses (18.9%).

Concernant l'embauche de personnel de façon temporaire, 7 personnes interrogées embauchent en CDD, 5 personnes passent par les agences d'intérim. 1 personne paie avec des chèques « emploi service ». Différentes façons d'embaucher sont citées : par « connaissance » (3 réponses), par l'ANPE (1 réponse) par site internet (1 réponse), par CV envoyé (1 réponse) et par l'intermédiaire d'une association (1 réponse).

3.9 Les perspectives d'embauche

15 professionnels (28.3% des réponses) ont des perspectives d'embauche et 1 personne aura « peut-être » des perspectives d'embauche (1.9%). 31 professionnels (58.5 %) ne vont pas embaucher du personnel, et il y a eu 6 non réponses (11.3%) à la question « *avez-vous des perspectives d'embauche ?* »

Les professionnels qui ont répondu positivement à la question ont formulé l'intention de créer un total de 15 à 19 postes de travail se répartissant dans leurs structures. De ces postes, 11 sont spécifiquement cités comme des postes de bâtisseurs en pierre sèche, 2 sur le bâti ancien, 2 dans la maçonnerie, 1 dans la taille de pierre et 1 comme manœuvre. Les tâches prévues pour deux autres postes ne sont pas spécifiées.



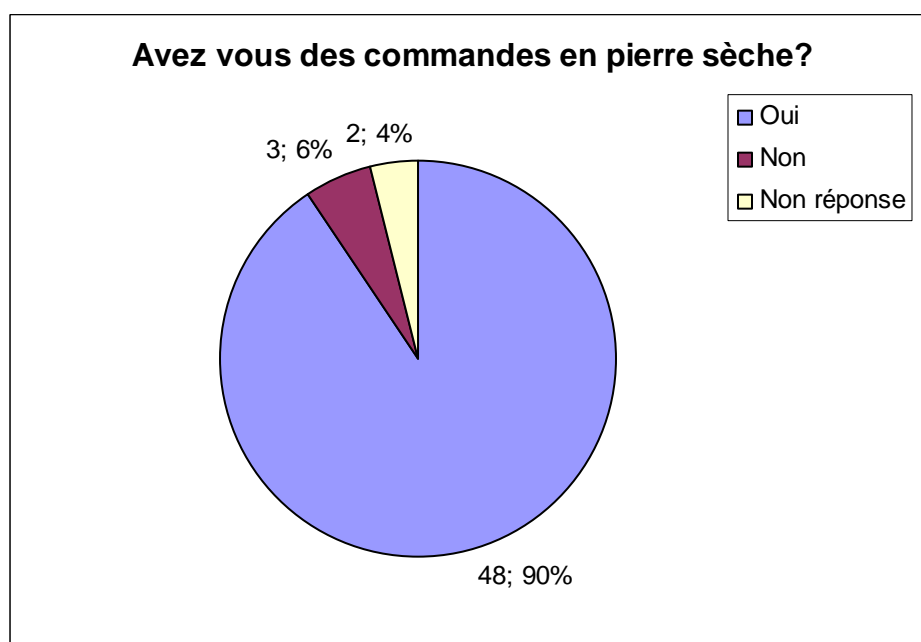
4. L'activité pierre sèche

48 des professionnels (90.6%) ayant répondu à l'étude disent avoir des commandes de restauration et/ou construction en pierre sèche.

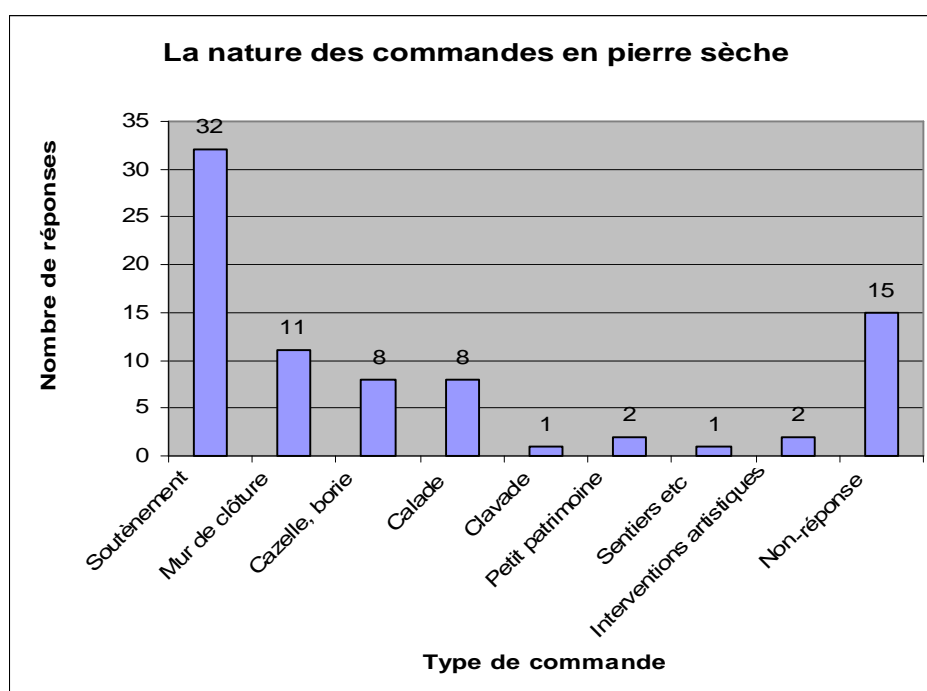
3 personnes (5.7%) disent ne pas avoir des commandes de pierre sèche, mais de ce nombre, 2 ont des perspectives de marché pierre sèche et/ou souhaitent se former en pierre sèche.

L'autre professionnel a répondu « non » car il a fermé son entreprise par manque de chantiers de pierre sèche.

Il y a eu 2 non réponses (3.8%).



4.1 La nature des commandes pierre sèche



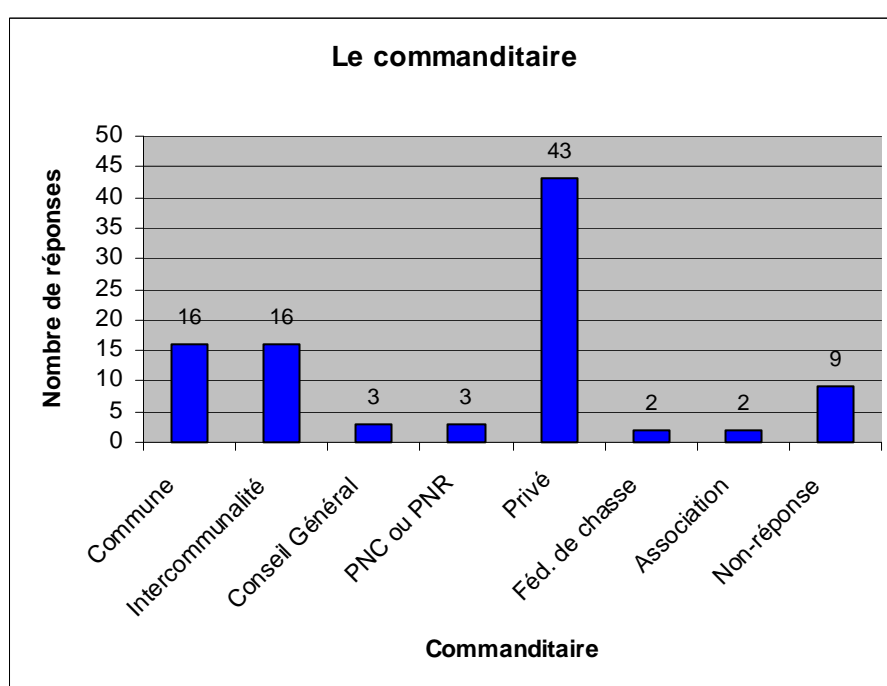
La question « *quelle est la nature de ces commandes ?* » est une question ouverte du questionnaire. Bien évidemment, un professionnel peut avoir plusieurs types de commandes de pierre sèche. 38 professionnels ont répondu à cette question.

Le type de commande pierre sèche le plus fréquemment cité est « mur de soutènement » avec 32 citations (84.2% des citations) .Ce sont des professionnels qui identifient le mur de soutènement comme le cœur de leur activité pierre sèche.

Ensuite c'est les murs à double parement (11 citations ; 29.9%) qui fait le marché pierre sèche.

Les calades ainsi que les cazelles, bories et capitelles ont été citées 8 fois respectivement (21%) par des professionnels. 2 personnes disent travailler sur du petit patrimoine (four etc.) et 2 (5.3%) sur des interventions artistiques (dessins muraux, murs « séparatifs » paysagers...) Il y a eu 1 réponse de professionnel qui travaille sur les sentiers pédestres, et 1 sur les clavades (2.6% respectivement).

4.2 Qui est le commanditaire ?



Plusieurs réponses ont été possibles à la question « *qui est le commanditaire ?* » et 45 professionnels ont répondu (84.9%).

Pour 24 professionnels (45.2%) le marché pierre sèche est constitué uniquement de commandes privées. Pour 2 professionnels (3.8%) les commandes sont uniquement des commandes publiques. Pour 19 personnes (35.8%) les commandes viennent des secteurs privé et public.

Il est évident que le marché de la pierre sèche actuellement est dominé par des commandes des propriétaires privés (43 réponses positives des professionnels ; 81.1 % des réponses totales de l'étude) mais les communes et les intercommunalités (16 réponses ; 30.2%) sont également clientes pour des restaurations ou constructions en pierre sèche. Des Conseils Généraux ont été cités 3 fois (5.7%).

Viennent ensuite le Parc National des Cévennes (1 réponse) et des Parc Régionaux (2 réponses). Une fédération de chasse a été citée 2 fois, une association a également été citée en tant que commanditaire 1 fois (1.9%).

Il y a eu 8 non réponses (15.1%) à cette question.

4.3 Quel est le % du chiffre d'affaire globale dans la pierre sèche ?

5 professionnels (9.4%) font 100% de leur activité dans la pierre sèche et 4 (7.5%) font entre 81 et 90% dans la pierre sèche. 3 professionnels font entre 71 et 80%.

3 personnes (5.7%) réalisent entre 51 et 60% et trois autres réalisent entre 41 et 50% de leur chiffre dans l'activité pierre sèche.

12 de ces professionnels (22.6%) sont spécialisés dans la pierre sèche avec plus de 70% de leur chiffre représenté par cette activité.

La pierre sèche rentre pour plus de la moitié du chiffre d'affaire de 15 professionnels (28.3%).

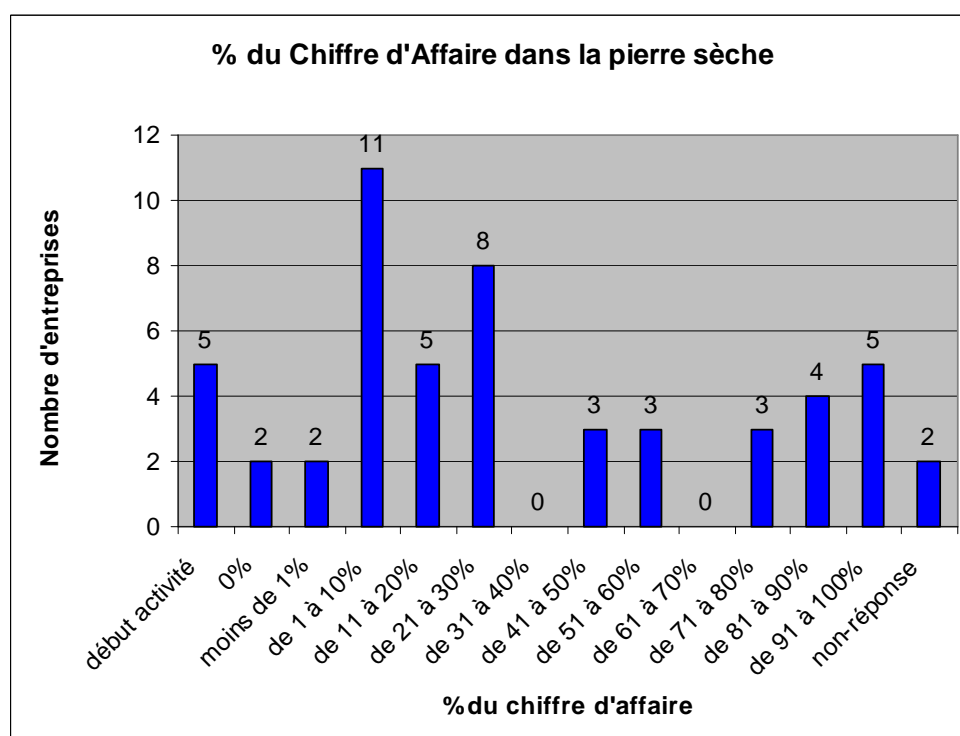
Pour presque la moitié des personnes interrogées (26 personnes ; 49%), la pierre sèche peut être considérée comme un complément d'activité professionnelle à 30% et moins du chiffre d'affaire global. Ce taux d'activité reste néanmoins relativement élevé pour 8 professionnels (15.1%) qui font entre 21 et 30% de leur chiffre dans la pierre sèche et 5 autres personnes (9.4%) font entre 11 et 20%.

Viennent ensuite des professionnels qui font entre 1 et 10% de leur activité avec la pierre sèche (11 réponses ; 20.1%). Pour 2 personnes (3.8%) la pierre sèche est une activité marginale à moins de 1% de leur chiffre d'affaire.

Pour 2 professionnels (3.8%), l'activité pierre sèche est actuellement inexistante, mais ces personnes ont des perspectives de marché dans ce domaine.

5 professionnels n'avaient pas assez de recul car leurs entreprises ont moins d'une année d'existence.

Il y a eu 2 non réponses (3.8%).



4.4 L'activité pierre sèche et l'ancienneté de l'entreprise

Pour affiner et approfondir les réponses sur le marché de la pierre sèche, nous pouvons croiser les données de l'ancienneté de l'entreprise avec la part de son chiffre d'affaire dans la pierre sèche.

Cette analyse nous donne les résultats suivants :

Pour les 12 entreprises spécialisées dans la pierre sèche pour plus de 70% de leur activité (22.6% du nombre total de réponses), seulement une entreprise a plus de 30 ans (8.3% des 12 entreprises). Une seule autre a entre 11 et 15 ans. Ces deux entreprises se trouvent en Cévennes.

Les 10 autres entreprises (83.3% des 12 entreprises) ont toutes 10 ans ou moins, et de ce nombre 8 (66.7% des 12 entreprises) ont entre 1 et 5 ans.

Des 15 entreprises (28.3% des réponses totales) faisant au moins 50% de leur chiffre d'affaire global dans la pierre sèche, 12 (80% de ces 15 entreprises) ont moins de 10 ans et de ce nombre 8 (53.3% des 15) ont entre 1 et 5 ans.

Ceci nous montre qu'à quelques exceptions près, les entreprises spécialisées qui « misent » leur activité sur la pierre sèche sont pour la plupart très récentes.

L'activité de la pierre sèche comme activité principale d'une entreprise étant un phénomène nouveau.

4.5 L'activité pierre sèche et le département

Les deux entreprises faisant moins d'1% de leur activité dans la pierre sèche se trouvent dans le Gard.

Sur 11 des entreprises faisant entre 1 et 10% de leur chiffre dans la pierre sèche, 3 se trouvent en Lozère, 2 dans l'Hérault, 2 dans le Gard, 1 dans le Var, 1 dans les Hautes Alpes, 1 dans les Bouches du Rhône et 1 dans les Hautes Alpes.

Des 5 entreprises réalisant entre 11 et 20% de leur chiffre d'affaire dans la pierre sèche, 3 sont dans le Vaucluse, 1 dans la Creuse et 1 dans le Lot.

Pour la tranche de 21 à 30% du chiffre d'affaire, 2 se trouvent respectivement dans le Vaucluse et dans la Lozère, 1 dans le Var, 1 dans l'Hérault, 1 dans les Yvelines et 1 dans la Gironde.

Sur les 3 professionnels réalisant entre 41 et 50% de leur chiffre d'affaire dans cette activité, 2 sont dans l'Aveyron et 1 dans la Lozère.

Concernant la tranche d'activité de 50 à 60%, 1 professionnel est dans les Alpes Maritimes, 1 dans le Gard et 1 dans le Vaucluse.

Pour les entreprises spécialisées dans la pierre sèche entre 71 et 80% de leur chiffre d'affaire, 2 sont en Lozère et 1 en Vaucluse.

Quatre entreprises réparties dans les Bouches du Rhône, la Saône et Loire, la Lozère et le Vaucluse réalisent entre 81 et 90% de leur chiffre d'affaire dans la pierre sèche, et on trouve dans les Alpes de Hautes Provence, le Cantal, l'Hérault, le Var et le Vaucluse les 5 entreprises réalisant 100% de leur chiffre d'affaire dans ce domaine.

Les 12 entreprises spécialisées dans la pierre sèche à plus de 70% de leur chiffre d'affaire se trouvent en Lozère (3 réponses) dans la Vaucluse (3 réponses) et dans les Alpes de Hautes Provence, les Bouches du Rhône, le Cantal, l'Hérault, la Saône-et-Loire et le Var (1 réponse respectivement).

4.6 Le nombre d'emplois ETP dans la pierre sèche

En multipliant le pourcentage du chiffre d'affaire dans la pierre sèche et le nombre d'artisans et/ou salariés des entreprises étudiées, nous pouvons estimer le nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP) concernés par le marché de la pierre sèche.

Pour l'ensemble des 53 entreprises ayant répondu à l'étude nous pouvons identifier 39.09 ETP dans la pierre sèche. Dans ce chiffre, 24.69 ETP sont représentés par les professionnels eux-mêmes et 14.40 ETP par leurs salariés.

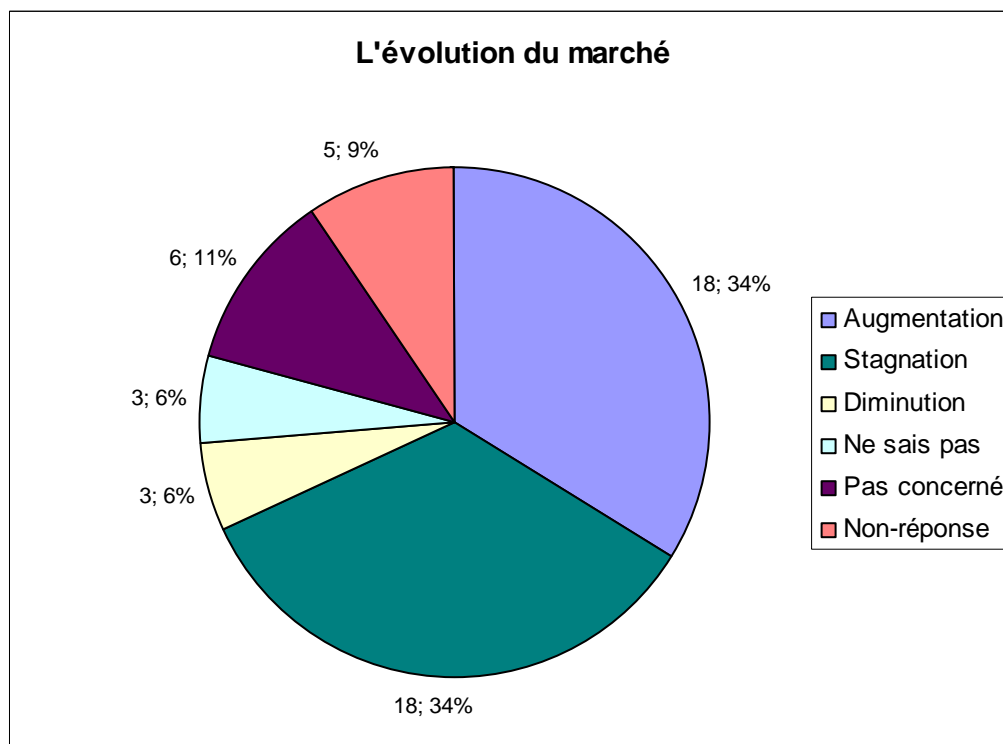
Ce chiffre est un minimum car les cinq jeunes entreprises en démarrage d'activité n'ont pas pu répondre sur la partie du chiffre d'affaire dans la pierre sèche. Le personnel embauché régulièrement en intérim par deux des artisans cévenols n'a pas pu lui non plus être

comptabilisé dans ce chiffre car pas directement employé par l'entreprise, mais il doit être noté.

Il faut aussi tenir compte des 2 non-réponses.

7.07 ETP se trouvent dans le secteur des Cévennes, 4.12 dans l'emploi des professionnels et 2.95 pour les salariés. On pourrait éventuellement rajouter à ce chiffre les six intérimaires.

4.7 L'évolution de cette part d'activité



Un marché en augmentation

Pour 18 professionnels (34%) la part de leur activité représentée par la pierre sèche est en augmentation. Pour 5 de ce nombre, l'augmentation est de 5%, pour 1 c'est de 5 à 10% et pour 2 c'est 10%. Ensuite respectivement 1 professionnel a évalué l'augmentation à 20%, à 30% et à 50%. 7 personnes n'ont pas dit de combien leur chiffre d'affaire en pierre sèche augmentait.

Un professionnel fait déjà 100% de son chiffre en pierre sèche et donc ne voit pas d'augmentation possible dans les conditions actuelles de son entreprise.

Six de ces professionnels sont spécialisés dans la pierre sèche et font plus de 70% de leur chiffre d'affaire. 2 de plus font entre 56 et 60% du chiffre d'affaire global.

Pour ces 18 professionnels, sept ont entre 1 et 5 ans d'ancienneté (38.8% de ces réponses) et quatre ont plus de 30 ans (22.2%). Deux entreprises (11.1%) ont entre 16 et 20 ans et une entre 6 et 10 ans, 11 et 15 ans et 16 et 20 ans (5.5% respectivement). Une entreprise a moins d'un an et pour une entreprise nous ne savons pas l'ancienneté (5.5% chacune).

L'activité pierre sèche au sein de l'entreprise est en augmentation dans la Lozère et le Vaucluse (4 réponses respectivement), dans l'Aveyron, les Bouches du Rhône et le Gard (2 réponses respectivement) et dans les Alpes de Hautes Provence, l'Hérault, le Lot et le Var (1 réponse respectivement).

Un marché stable

Pour 18 autres (34%) la part de leur activité dans la pierre sèche est stable car en stagnation.

Le marché pierre sèche est stable dans la Lozère et le Vaucluse (5 réponses respectivement), dans le Gard (3 réponses), dans l'Hérault (2 réponses) et dans les Alpes de Hautes Provence, les Alpes Maritimes et le Var (1 réponse respectivement).

Deux de ces professionnels font plus de 70% de leur chiffre d'affaire dans la pierre sèche. Un fait entre 56 et 60% et un autre entre 46 et 50%. Pour les quatorze autres professionnels qui font 30% et moins de leur chiffre d'affaire en pierre sèche, le marché est stable.

Un marché en diminution

Pour 3 entreprises (6%) de Saône et Loire, du Var et de Vaucluse l'activité pierre sèche diminue. Un de ces artisans a arrêté son activité suite à un manque de commandes pierre sèche (l'entreprise avait 2 ans et faisait 100% d'activité dans la pierre sèche) ; un autre professionnel se lamente « *c'est le coût et la matière première* » ou encore « *il n'y a pas assez de riches chez nous !* ». La TVA à 19.6% sur la pierre sèche est aussi citée en tant que frein à l'activité.

2 de ces entreprises sont spécialisées dans la pierre sèche avec plus de 70% de leur chiffre d'affaire représenté par cette activité.

Cinq personnes (9.4%) disent ne pas savoir si le marché est en évolution ou pas. Ils sont tous des entreprises récentes, et n'ont pas assez de recul pour se prononcer, ils se trouvent en Creuse (2 réponses), dans le Gard, les Hautes Alpes et l'Hérault (1 réponse respectivement). Quatre entreprises (7.5%) n'ont pas de demande dans l'immédiat et donc ne se sentent pas concernées – elles se trouvent dans la Drôme, le Puy de Dôme, l'Hérault et la Haute-Vienne. Il y a eu 4 non réponses (7.5%).

4.8 Des perspectives de croissance pour le marché de la pierre sèche

35 professionnels (66 %) croient avoir des perspectives de croissance dans le marché de la pierre sèche. 6 personnes (11.3%) ne savent pas. 7 professionnels (13.2%) ne voient pas de perspectives de croissance de ce marché pour leur activité. Il y a eu 5 non réponses (9.4%)



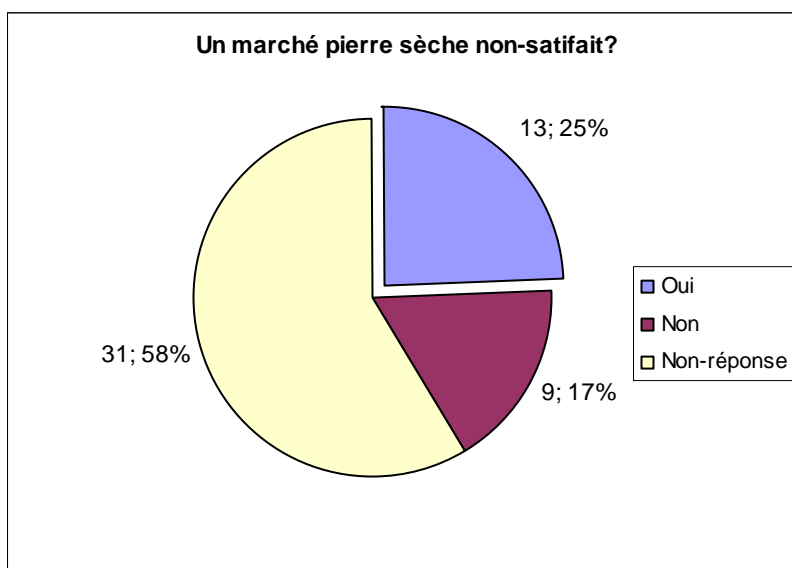
En terme de prospective (plusieurs réponses étaient possible) 26 personnes (49%) ont cité des clients nouveaux (« *clients nouveaux que je sensibilise aux principes écologiques de la pierre sèche* » « *ONF, agriculteurs, parcs nationaux*», « *Prospection vers les collectivités locales...* »)

Pour 17 professionnels (32%) c'est aussi la possibilité d'accéder à de nouveaux marchés (« *des plus gros chantiers vu l'augmentation de mon effectif* », « *lié au développement durable et la construction basse énergie* », « *des propositions innovantes telles balisage de sentiers, ...* », « *formations* », « *stages de loisirs* »...)

D'autres facteurs ont aussi été cités comme potentiels pour un marché porteur tels « *un retour aux valeurs traditionnelles* », « *plus de compétitivité par rapport au béton qui subit une forte hausse de conjoncture, le guide...* » et « *si aides financières et la baisse de la TVA à 5,5% !* »

4.9 Des demandes de chantiers pierre sèche non satisfaites

13 personnes (24.5%), dont un quart des professionnels qui ont répondu au questionnaire disent avoir des commandes dans la pierre sèche non satisfaites.



7 professionnels pointent le coût de la pierre sèche comme facteur de ce marché non pourvu. Pour 4 personnes, le problème est un manque de temps et 2 professionnels disent avoir un manque de main d'œuvre.

3 autres raisons ont été citées : un manque de réglementation, une clientèle septique et peu sensible à la technique, et un manque d'intérêt de la part de l'artisan pour un chantier spécifique (aménagement abords de piscine).

9 professionnels (17%) disent ne pas avoir un marché non satisfait dans la pierre sèche.

Il est clair que ces réponses montrent deux types de demande non satisfaites : les clients qui ne répondent pas favorablement à un devis (coût, manque de sensibilité, etc.), et les artisans qui ne répondent pas à une offre (faute de temps, de personnel, de compétences, ou projet inintéressant, ...) Dans les 2 cas ce sont des offres non satisfaites mais elles ne relèvent pas de la même problématique.

Il y a eu 31 non réponses à cette question (58.5%).

4.10 Des remarques concernant l'activité pierre sèche en France

La question posée « *quelles sont vos autres remarques concernant l'activité professionnelle de la pierre sèche en France ?* » a donné lieu à des réponses souvent passionnelles et passionnées qui méritent toutes d'être exprimées dans cette étude telles qu'elles ont été écrites.

Plusieurs professionnels ont souligné les éléments « impact sur le territoire, sur les emplois, sur le métier, professionnalisation d'une équipe » pour montrer leur intérêt face à ces questions.

Pour une lecture plus facile nous avons organisés les remarques par thème.

Sur l'impact paysager et le métier de la pierre sèche

- « *Il est urgent de reconnaître les bâtisseurs en pierres sèches et de transmettre ce savoir ancestral qui n'a pas d'âge pour la sauvegarde et le respect du patrimoine en pierre sèche omniprésent en France* »
- « *Il est plus qu'urgent de se servir des matériaux locaux et du savoir-faire local traditionnel pour régler les problèmes du bâti paysager environnant* ».
- « *Il faudrait que la DDE arrête de démolir les murs des talus et autre, et que l'on confie à des artisans leurs réfections, c'est du patrimoine à sauvegarder* ».
- « *La pierre sèche est complètement en harmonie avec le paysage, est excellente au niveau du drainage pour les terrassements et ça serait super si plus de jeunes voulaient apprendre le métier* ».
- « *La pierre sèche est une des solutions à préconiser concernant les problèmes écologiques que nous rencontrons : éboulement des murs, routes qui ne respirent plus. Enfin préserver notre patrimoine identitaire est important pour les générations futures.* »
- « *Restauration du patrimoine* »
- « *Comme à ses origines, elle (la pierre sèche) doit revenir dans un contexte d'espace entretenu (cultivé et paysager) et donc lié au développement durable des territoires* ».

Sur l'emploi et la professionnalisation du métier

- « *Manque de conscience professionnelle de la part de certains muraillers* »
- « *PROFESSIONNALISATION ! UN DIPLOME !* »
- « *Vivement la labellisation et la reconnaissance par la DDE et autres* »
- « *La professionnalisation d'une équipe est possible afin de répondre à des chantiers importants. Il suffit pour ça de savoir former des gens et de bien les traiter (salaires, relations...)* »
- « *Sur l'emploi, on arrive Thomas et moi à former des bâtisseurs en pierres sèche capable de faire un travail soigné en 1 an. Il leur faudra 1 an de plus pour être « rentables ».* »
- « *Je pense qu'une équipe de environ 3 maçons très qualifiés en pierre sèche est un véritable atout dans une entreprise, cela permet de traiter des grosses commandes qui tapent à l'œil du public tant en esthétique qu'en savoir-faire* ».
- « *J'ai espoir de voir cette technique se re-développer car elle représente ce que le « bio » est à l'agriculture actuelle : du travail non délocalisable, durable et déjà économique. Reste effectivement à professionnaliser la filière, continuer les sensibilisations et multiplier les accès aux matériaux (l'idéal serait des carrières intercommunales publiques ou mixtes) pour éviter spéculation, vols et dégradations. Il devient par ailleurs urgent qu'il y ait une forme de qualification reconnue permettant aux clients potentiels d'éviter les mauvaises surprises nuisant à l'image encore fragile de la pierre sèche et réservant aux entreprises qualifiées un marché tout de même en niche* ».
- « *Intérêt de garder les techniques anciennes. Valorisation du métier de la pierre. Intérêt géologique spécifique à chaque région. Valorisation du travail manuel chez les jeunes* ».

Sur la pierre sèche comme source d'emploi

- « En regard des nombreuses dégradations dues au temps et à l'abandon des anciennes zones de culture, le travail de restauration des murs de soutènement est colossal. Il peut être une source d'emploi relativement important. »
- « Ce marché répondra aux demandes d'aménagement du territoire et générera, après « professionnalisation », des emplois non négligeables pour les bassins concernés (2/3 du territoire). »

Sur la sensibilisation à la technique

- « Impact sur le territoire, sensibilisation des particuliers et des élus ».
- « On constate la sensibilisation en augmentation des élus, des particuliers ».
- « Difficulté de convaincre les institutions, les élus, la DDE... »
- « Encore trop méconnue ! »

Autres remarques...

- « Pas ou peu de compétences des entreprises sur notre zone géographique » (Le Limousin)
- « Motivant, intéressant, peu connu ».
- « A mon niveau et selon mes perspectives, c'est une valorisation à la fois personnelle et du territoire. »
- « En tant que mosaïste c'est pour moi une extension intéressante. Volonté forte de restaurer le patrimoine régional et de sauver les lieux des griffes « tout béton ». »
- « C'est une filière qui a sa place à retrouver car tous les ouvrages existants attestent de son emploi par le passé. C'est certain qu'avec de nouveaux appuis techniques et théoriques l'engouement pour les matériaux nobles et renouvelables non transformés, son retour parmi les principes du bâtiment est à venir ».

5. La pratique de la pierre sèche

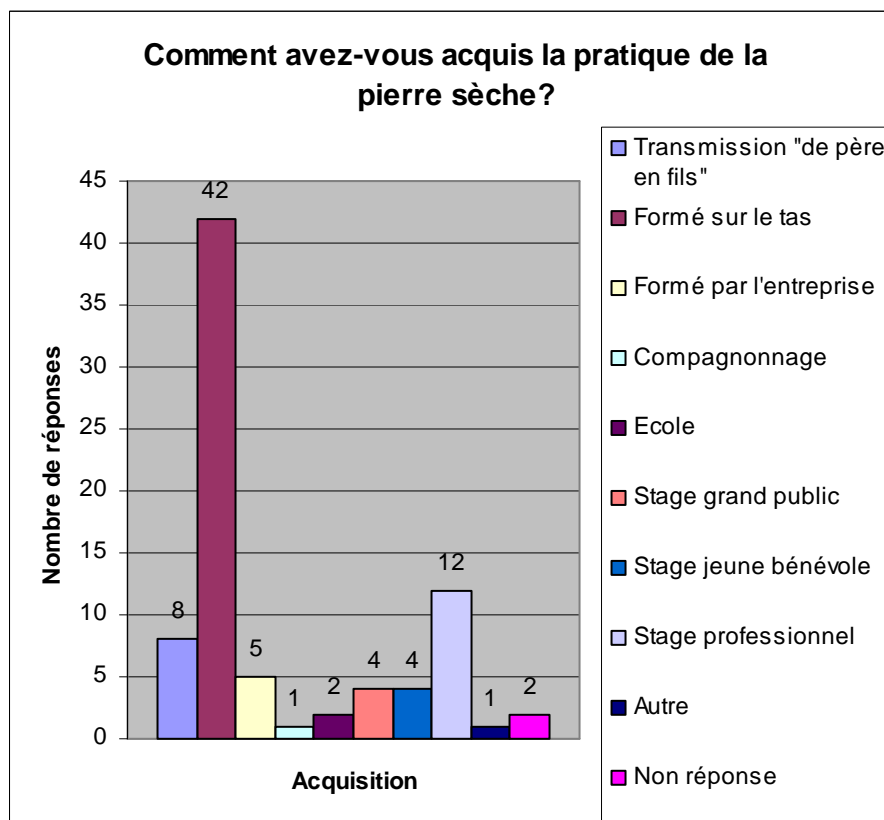
5.1 Acquisition de la pratique

Plusieurs réponses étaient possibles à la question « *Comment avez-vous acquis la pratique de la pierre sèche ?* » à laquelle 51 professionnels ont répondu.

La grande majorité de personnes pratiquant professionnellement la pierre sèche a été « formée sur le tas » (42 réponses ; 79.2%). 12 personnes ont suivi à un moment donné un stage professionnel (22.6%). La transmission « de père en fils » a été assurée dans seulement 15% des cas (8 personnes). Ensuite 5 professionnels ont été formés par l'entreprise (9.4%). Pour 4 personnes (7.5%) un stage « grand public » et/ou un stage « jeune bénévoles » leur à donné une formation pierre sèche. 2 personnes disent avoir été formées par « l'école » (3.8%), et 1 par le compagnonnage (1.9%). 1 personne (1.9%) a répondu « autre » et se dit « *autodidacte, passionnée par l'observation de la nature ayant grandi dans un paysage de restanques et cabanes en pierre sèche.* »

Presque un tiers des professionnels (16 personnes soit 30 %) ont cité plusieurs modes d'acquisition.

Il y a eu 2 non réponses (3.8%)

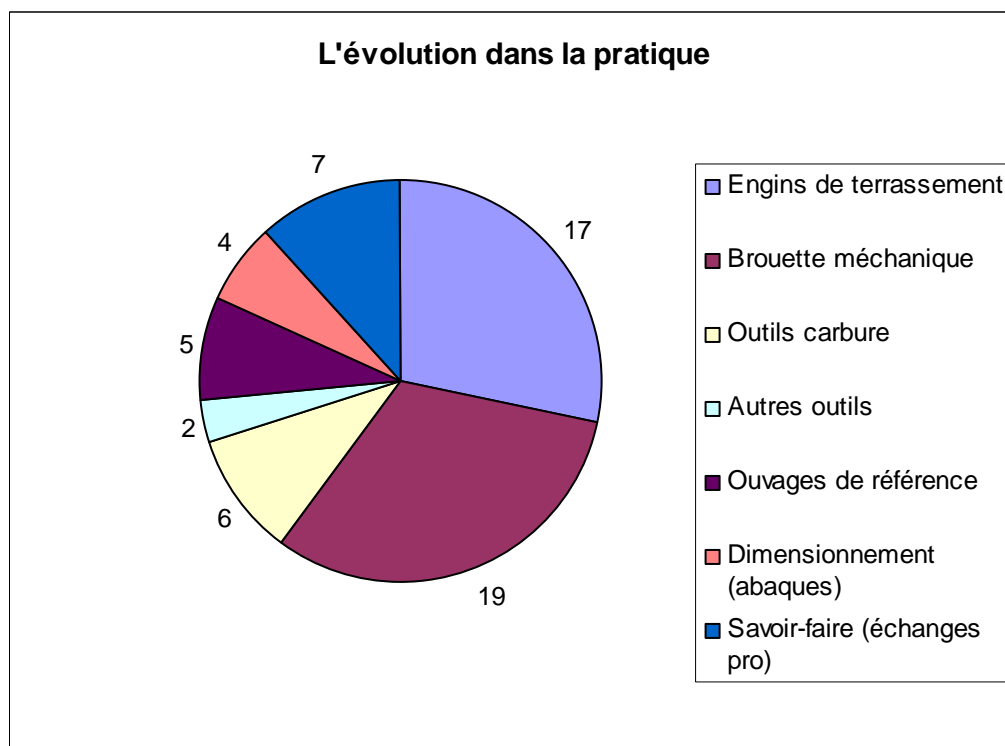


5.2 Les évolutions techniques dans la pratique de la pierre sèche

Malgré son « statut » de « savoir-faire ancestral », on constate qu'il y a des progressions dans la pratique de la pierre sèche car une évolution est remarquée par 43.4 % des professionnels interrogés (23 personnes).

8 professionnels (15%) ne savent pas s'il y a eu une évolution ou pas. 15 professionnels (28.3%) disent qu'ils n'ont pas remarqué une évolution.

Il y a eu 6 non réponses à cette question (11.3%) et 1 autre que nous n'avons pas inclus dans ces statistiques car il s'agit de « *paradoxalement, l'usage du mortier !* ». On imagine que ce professionnel veut parler de l'appareillage maçonné à parement sec qui ne fait pas l'objet de cette étude.



Quelle est cette évolution?

Cette question était « ouverte » mais les réponses ont pu facilement être regroupées par thématiques, car les mêmes sujets ont été évoqués chez les 23 personnes qui ont remarqué une évolution.

Les outils

La brouette mécanique ou « transporteur à chenilles » est citée par 19 personnes (35.8%), soit plus d'un tiers des professionnels répondant à l'étude comme une évolution facilitant la pratique.

Les engins de terrassement sont cités presque autant de fois avec 17 réponses (32%). Les outils au carbure ont aussi été remarqués par 6 personnes (11.3% des réponses).

2 personnes (3.8%) ont cité d'autres outils, notamment le marteau pneumatique.

La mécanisation se retrouve donc dans plus de deux tiers de réponses (un total de 36 réponses regroupées soit 68%) si nous cumulons les citations de l'engin de terrassement et de la brouette mécanique.

Savoir-faire

Ensuite c'est le « savoir-faire » lui-même qui est considéré en évolution par 16 personnes (30.2%).

7 personnes (13.2%) citent « *savoir-faire* » et « *échanges entre professionnels* ». Pour 5 personnes (9.4%) c'est les ouvrages de références tel le « Guide des Bonnes Pratiques ». Et le dimensionnement des murs (abaques) est mentionné par 4 professionnels (7.5%).

6. La pierre et l'approvisionnement

6.1 La pierre utilisée

Un professionnel peut utiliser soit un soit plusieurs types de pierre selon la zone géographique dans laquelle il travaille et/ou son marché dans la pierre sèche. Parmi les personnes ayant répondu à l'étude, 14 professionnels (26.4%) travaillent uniquement avec un seul type de pierre.

La pierre la plus utilisée par les professionnels d'entreprises privées ou des travailleurs indépendants est le calcaire (42 réponses soit 79.2% des professionnels). 10 professionnels soit 18.9% des réponses utilisent exclusivement le calcaire.

Ensuite c'est le schiste avec 29 réponses (soit 54.7%). Seul 1 professionnel (1.9%) dit utiliser exclusivement le schiste.

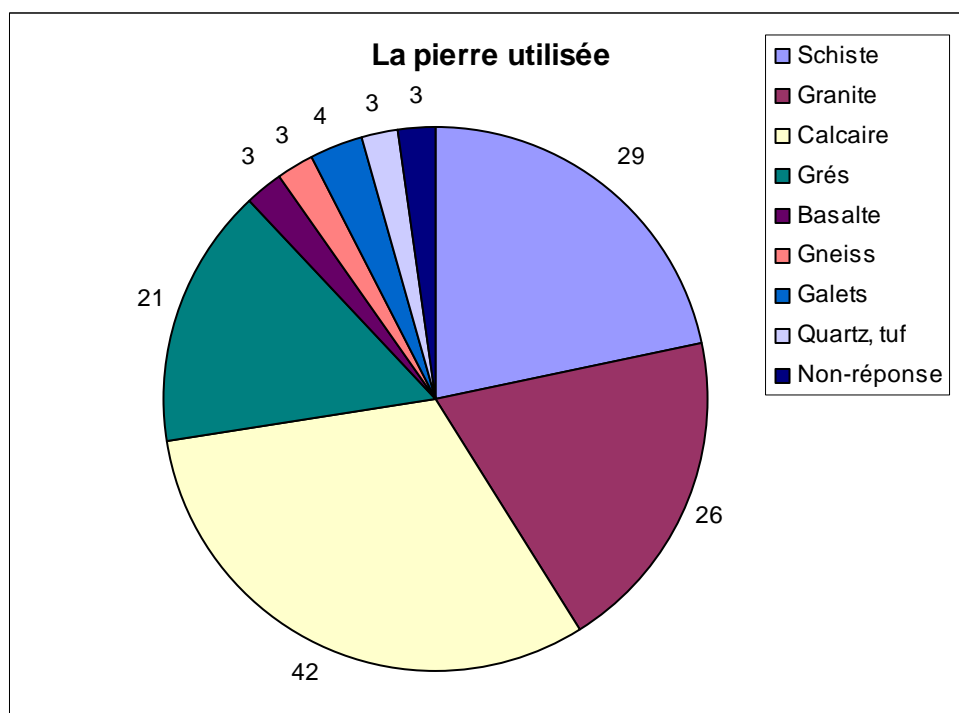
Le granite n'est pas loin derrière le schiste avec 26 réponses (49% des professionnels.) 3 professionnels utilisent exclusivement le granite dans leurs entreprises (5.7%).

Le grès est utilisé par 39.6% des professionnels (21 réponses.) mais cette pierre n'est utilisée en exclusivité par aucun professionnel ayant répondu à l'étude.

15 professionnels (soit 28.3%) utilisent ces quatre pierres dans leurs entreprises.

Le basalte et le gneiss ont été cités chacun 3 fois et le quartz et le tuf par 3 personnes également (5.7% des réponses respectivement.) Aucun professionnel n'utilise exclusivement le grès, le basalte, le gneiss, les galets, le quartz ou le tuf.

Il y a 3 non réponses à cette question (5.7%).



6.2 Le lieu d'approvisionnement en pierre

Plusieurs réponses à cette question ont été bien sûr possibles.

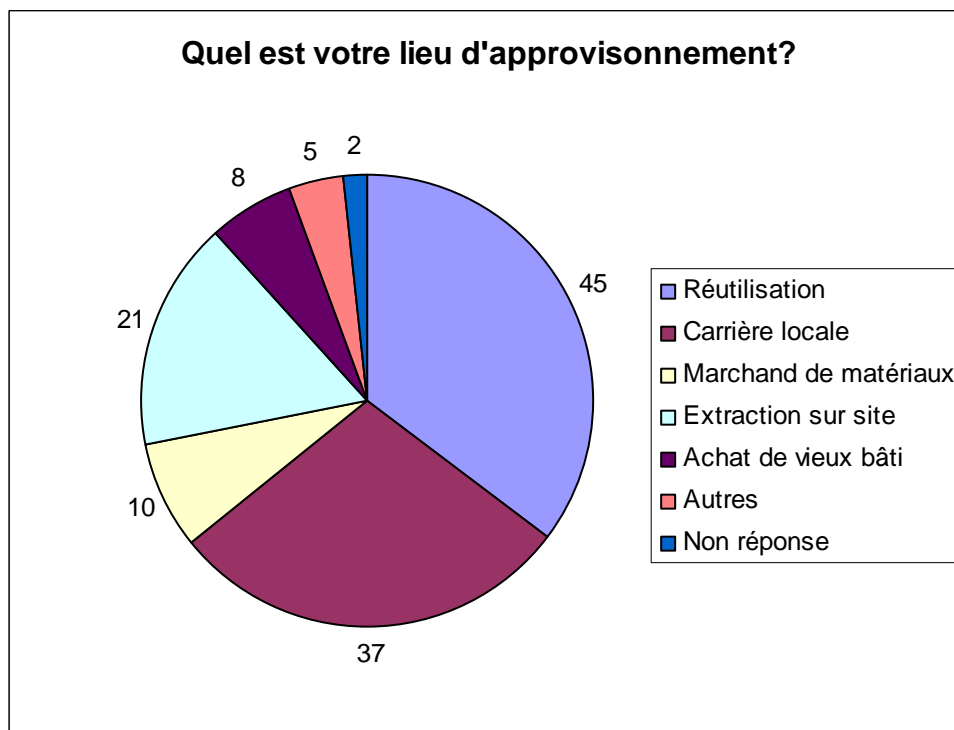
45 professionnels (soit 84.9% des personnes répondant au questionnaire) réutilisent la pierre qui se trouve sur site. Ce chiffre élevé confirme l'aspect « recyclable » de la pierre sèche dans son environnement.

37 personnes (70% des réponses) achètent des pierres dans des carrières locales.

21 professionnels (40%) pratiquent l'extraction sur site. Ensuite 10 professionnels (19%) se servent chez les marchands de matériaux. 8 professionnels (15%) avouent acheter du vieux bâti pour avoir de la pierre.

5 autres réponses ont été notées : « épierrement agricole », « travaux public », « micro carrière clando », « autres produits de démolition et épierrement », « récupération locale ».

Il y a eu 2 non-réponses à cette question (3.8%)



6.3 Les remarques concernant l'approvisionnement

Les remarques concernant l'approvisionnement sont nombreuses – 24 professionnels avaient quelque chose à dire et seulement 1 de ces 24 quelque chose de positif !

Mais on ne sait pas si les 29 personnes qui n'ont rien répondu rencontrent des problèmes dans l'approvisionnement en pierre ou pas...

Voici des remarques des bâtisseurs (le numéro du département est noté à chaque fois)

Concernant les carrières et les micro-carrières

- « La majorité de murs (restanques) en pierre sèche a été bâtie avec la pierre récoltée sur site ou de petites carrières locales. » (06)
- « LA GALERE ! PEU DE CARRIERES ET A QUEL PRIX ! REOUVRONS LES CARRIERES LOCALES. » (04)
- « Difficile de trouver la pierre correspondante pour une restauration par manque de diversité. Les carrières existantes ne couvrent qu'une petite partie de cette diversité. » (30)
- « Proscrire l'utilisation de pierres « étrangères ». Il faut impérativement une action nationale pour la réouverture ou la possibilité d'utilisation d'anciennes carrières pour des ouvrages de proximité et ce systématiquement (sinon pas de développement durable). » (30)
- « Difficulté d'approvisionnement en carrières locales qui se sont, pour la plupart, spécialisées dans les agrégats ». (13)
- « Trop limite, peu de concurrents donc peu de choix et tarifs en hausse. Carrières publiques pourraient facilement fonctionner et même représenter une manne pour collectivités tout en respectant des règles d'intérêt général (prix, environnement...) » (84)
- « Réouverture de micro carrières souhaitée comme pour les monuments historiques et ouvrages de patrimoine. Sensibilisation des carriers et des mairies... » (84)

- « Difficulté d'approvisionnement de pierres locales. » (48)
- « Il manque cruellement de carrières, il faudrait aussi rouvrir les micro carrières. » (48)
- « Catastrophique. Trop de transport. Il est impératif de pouvoir extraire très localement, sur site. Réouverture de micro carrières qui ont un impact paysager et environnemental infime pour la planète comparé au transport. » (48)
- « Développer la pratique de micro carrières. Arriver à débloquer juridiquement leur statut. Arriver à maîtriser la récupération de pierres lors de travaux routiers et autres. » (48)
- « On peut trouver du schiste facilement, le granit à bâtir est introuvable (carrières trop loin) (48)
- « Le coût du transport double le prix de la pierre. Il manque pour les Cévennes du sud une carrière de schiste et une carrière de granit en Lozère – il faudrait réfléchir à une fourniture de granit si l'on veut que la pierre sèche granit se développe. » (48)
- « On peut se poser quelques questions sur la cohérence d'un approvisionnement éloigné » (48)
- « Difficultés d'approvisionnement pour obtenir de la pierre à bâtir dans les carrières. » (63)

Concernant la qualité de la pierre

- « Mauvais débit de la pierre neuve (pierre éclatée pour parement) pour utilisation des maçonneries en pierre sèche, manque de boutisses, pierre trop chère. » (12)
 - « Mauvais débit de la pierre neuve. Absence de pierres boutisse (avec queue). » (12)
- N.B. : lors de la commande passée dans une carrière, le terme de « débit » signifie ici la répartition des différents calibres de pierres nécessaires à la bonne construction d'un mur.

Concernant le prix

- « Il devient difficile, le prix de la pierre est aujourd'hui très élevé. » (84)
- « Très difficile et cher. » (30)
- « 95% achat sur fournisseurs locaux, carrières ou entreprises TP – comprenant l'intérêt de la pierre sèche ils augmentent sensiblement les prix. » (84)

Des problèmes généraux...

- « De gros souci d'approvisionnement ». (84)
- « Difficulté de trouver des pierres pour réaliser une voûte en encorbellement » (83)
- « De plus en plus de « carrières » qui sont en fait le démontage par les propriétaires de leurs propres murs de restanques.» (04)

Pas de problème...

- « Je n'ai jamais rencontré de problèmes insolubles, dans une optique d'optimiser des déchets de carrières l'accueil sur site a toujours été favorable. » (84)

7. La formation et la pierre sèche

7.1 Formez-vous des gens à la pierre sèche ?

Plus de deux tiers des personnes ayant répondu à l'étude forment des gens à la pierre sèche (36 réponses ; 67.9%).

14 professionnels (26.4%) ne forment pas. Il y a eu 3 non réponses (5.7%).

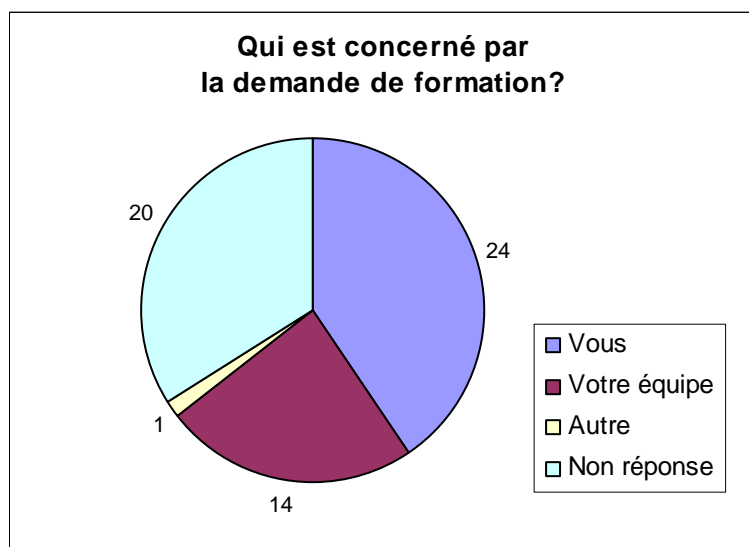
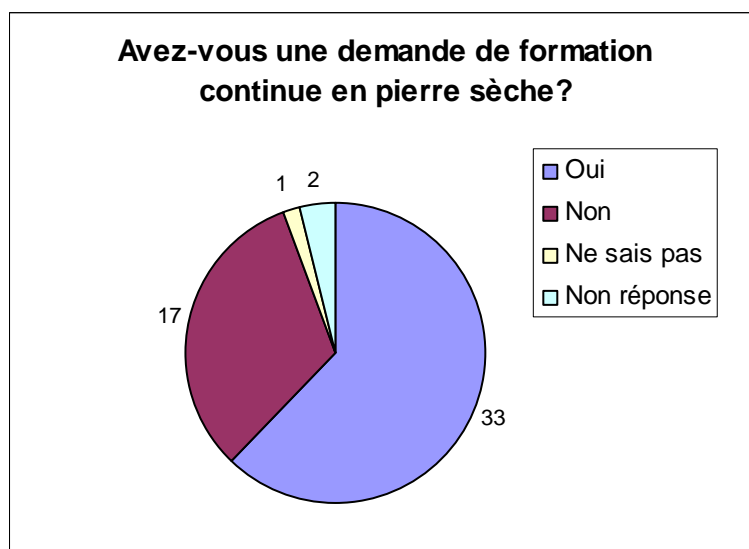
7.2 La demande de formation continue

Deux tiers des professionnels répondant au questionnaire (33 personnes soit 62.3%) disent avoir une demande de formation dans la pierre sèche.

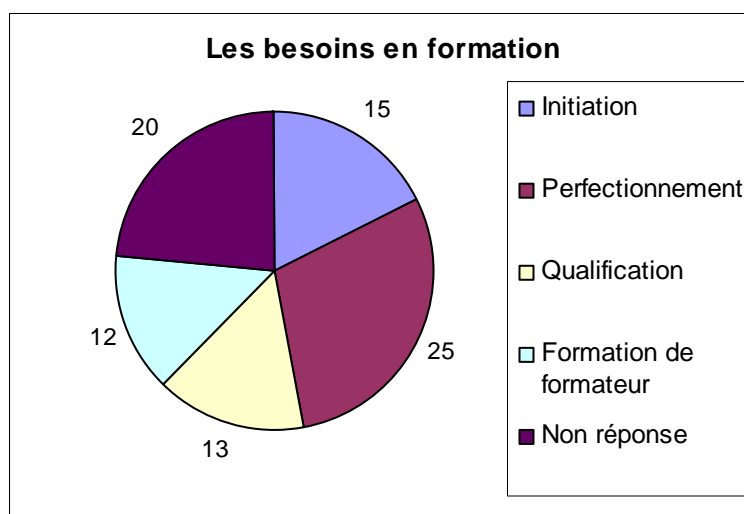
17 personnes (32%) n'en ont pas, une personne (1.9%) ne sais pas si oui ou non elle veut se former.

Il y a 2 non réponses.

Pour 24 personnes cette demande concerne elles-mêmes et 14 professionnels sont intéressés par une formation pour leur équipe. (Pour 5 de ces personnes cette demande concerne eux-mêmes et leur équipe.) Une personne a une autre demande de formation, de la part de sa clientèle.



7.3 Les besoins en formation



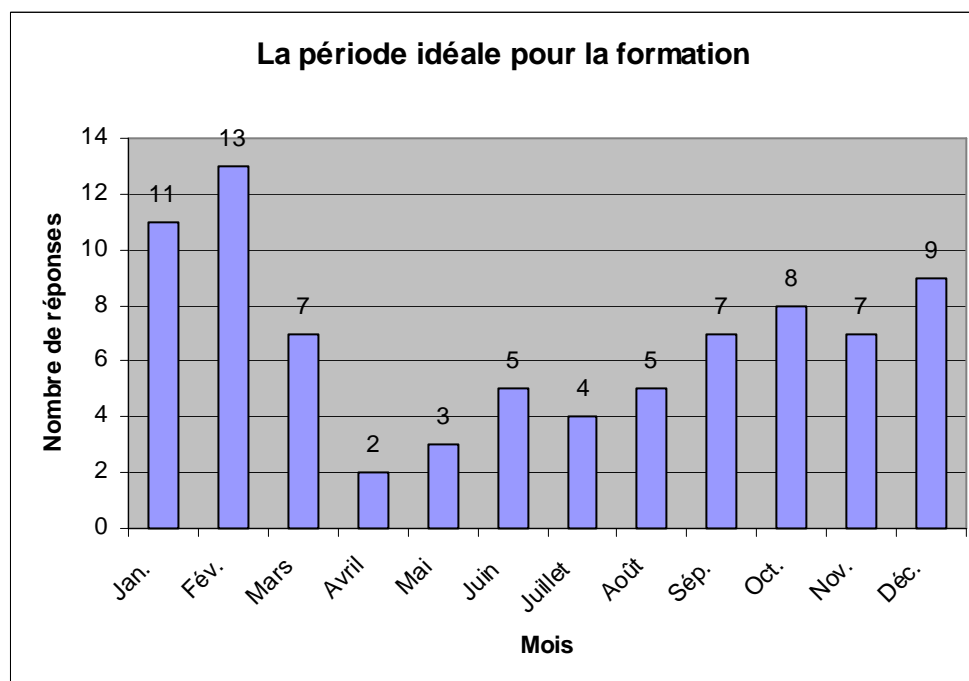
25 professionnels des TPE (soit 47% des personnes ayant répondu à l'étude) ont un besoin de perfectionnement en techniques de construction en pierre sèche pour eux ou pour leur équipe. Dans ce groupe, 2 ont souligné « connaissances en géologie » et 1 a rajouté « suivi et aide sur le chantier ».

15 professionnels disent avoir un besoin d'initiation au sein de l'entreprise (28.3%).

13 personnes (24.5%) souhaiteraient se positionner sur la qualification.

12 personnes aimeraient suivre une formation de formateur (22.6%).

7.4 La période et la durée idéale de la formation



Le mois de février a été le favori pour la question « *quelle serait la période idéale pour la formation ?* » avec 13 réponses sur les 33 personnes souhaitant une formation dans la pierre

sèche (39.3%). Le mois de janvier a récolté un tiers des réponses (11 réponses ; 33.3%), le mois de décembre a suivi avec 9 réponses (27.3%).

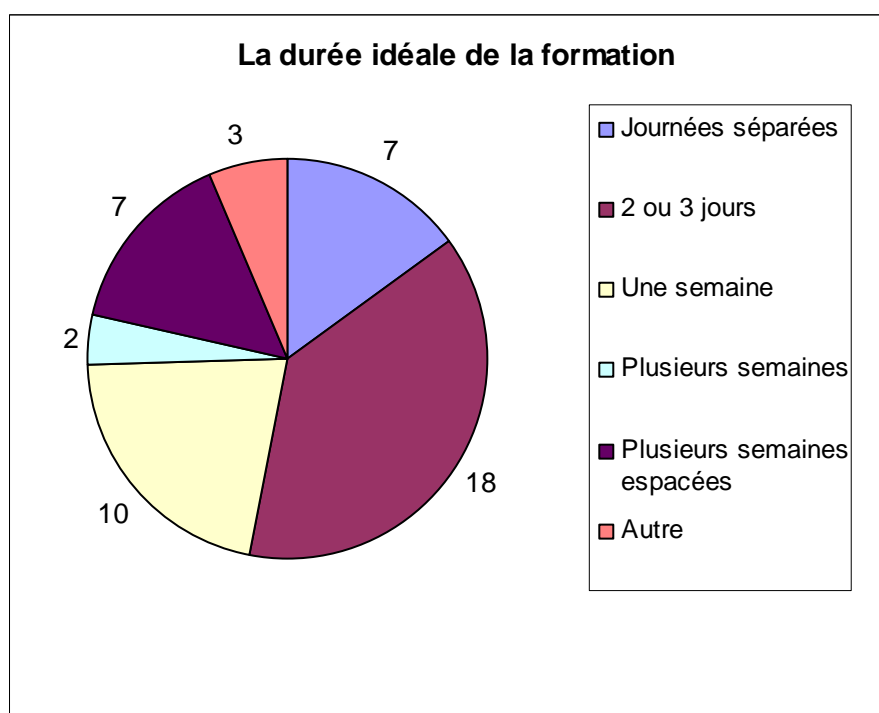
Les mois d'hiver sont donc les plus adaptés pour la formation des professionnels.

L'automne est aussi une période assez favorable : le mois d'octobre a eu 8 réponses et les mois de septembre et novembre ont reçu chacun 7 réponses.

Le mois de mars a aussi reçu 7 réponses.

Ensuite il est clair que les professionnels sont moins disponibles pour la formation plus tard dans le printemps et dans l'été, périodes pendant lesquelles ils travaillent certainement d'avantage avec le beau temps. Juin et août ont néanmoins obtenu 5 réponses chacun (15.2%). Juillet a reçu 4 réponses favorables (12.1%). Mai avec 3 réponses et avril avec 2 réponses apparaissent comme les mois les moins adaptés à la mise en place des stages et formations pour les professionnels.

Certaines personnes ont quand même noté pour les stages « *tout est bon, il suffit de s'y préparer à l'avance* » mais aussi qu'il faudrait que les stages soient « *en rapport avec le planning ou pendant les congés* ».



En terme de durée de la formation, 2 ou 3 jours semblent être la formule la plus adaptée avec 18 réponses (54.5%), soit plus de la moitié des 33 personnes souhaitant suivre un stage professionnel. Ensuite 10 personnes ont pensé qu'une semaine ce serait bien (30.3% des 33 professionnels). 7 personnes (21.2%) ont préféré la formule des journées séparées dans le temps. 7 aussi ont répondu que plusieurs semaines espacées dans le temps pourraient aussi être une formule qui leur conviendrait. Seules deux personnes (6%) pensent que plusieurs semaines espacées dans le temps c'est possible. 3 personnes ont formulé une autre proposition : « *en fonction des besoins du chantier* », « *2/3 ensemble plusieurs fois* », et « *école de la pierre sèche itinérant* ».

7.5 Remarques sur la formation

- « Chaque type de pierre engendre un lieu et une technique, il serait donc nécessaire de bien cibler chaque stage de formation. »
- « De préférence en Provence »
- « La meilleure des formations pour un ouvrier est sur le chantier d'entreprise après un petit stage d'initiation »
- « La formation en entreprise ça marche bien – formateurs qualifiés dans l'entreprise dégagés des obligations financières. »
- « Pratiquer sur différentes pierres »
- « Il sera très bienvenu de former à tous les niveaux. Concernant mon entreprise, travaillant pour l'instant seul faute de gros chantiers, je ne représente pas encore un potentiel de demandes en formation, un peu pour moi et encore c'est plus pour le contenant que le contenu (on nous demande très rarement des capitelles) »
- « Echange de techniques internationales. Les écoles itinérantes pourraient être organisées par régions concernées avec échanges des participants comme un compagnonnage... »

7.6 Un système de qualification nationale

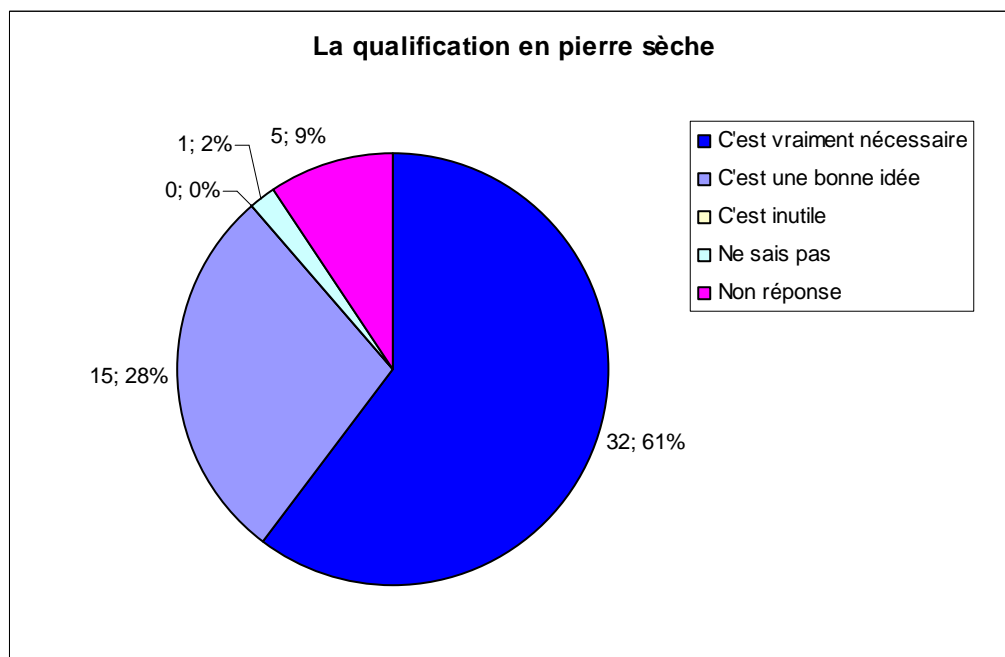
32 personnes (60.4% des personnes ayant répondues à l'étude) estiment que « c'est vraiment nécessaire » de mettre en place un système de qualification professionnelle nationale sur la pierre sèche pour en garantir la qualité des prestations et pour faire valoir des compétences.

15 autres personnes (28.3%) pensent que « c'est une bonne idée ».

1 personne (1.9%) ne sait pas mais dit « Pensons à ces centaines de kilomètres de murs montés par des gens sans qualification. Ceci dit pourquoi pas. »

Personne ne trouve cette suggestion inutile (et donc personne n'a coché ce cas) mais il faut noter le commentaire d'un des professionnels : « c'est nécessaire pour la formation d'apprentis ou adultes en formation continue, mais inutile pour les entreprises en activité car il existe déjà des supports sérieux et qualifiants (titre de Maître artisan, Qualibat...) » et un autre qui s'exclame « Pas le diplôme toujours le diplôme ! »

Il y a 5 non réponses (9%).



7.7 Autres remarques sur un système de qualification

- « Il y a amalgame entre appareillage en pierre sèche et l'aspect pierre sèche (bâti au mortier). Une mode pierre sèche émergente peut créer une demande mais malheureusement les techniques sont souvent bien mal connues. »
- « Une bonne idée mais que vaut-elle sans équivalence et sans reconnaissance du savoir acquis. Va-t-il falloir passer du temps et de l'argent à prouver que l'on sait faire de la pierre sèche ? »
- « Professionnalisation ! »
- « La qualité est essentielle dans cette branche d'activité »
- « Merci à tous ceux qui œuvrent pour la valorisation des métiers de la pierre sèche et au respect de notre environnement »
- « Je suis septique... les qualifications servent plus souvent à « trier » les entreprises pour les marchés publics qu'un réel bilan de compétence. Qui possédera la qualification ? Le chantier, l'ouvrier ou l'entreprise ? Cependant, cela peut permettre plus de reconnaissance de la technique...mais quelle pérennité pour une qualification ? »
- « Quels en seraient les critères de validation ? »
- « Pour la reconnaissance du métier un diplôme national ou européen serait souhaitable.
- « Il sera très difficile de faire déplacer les artisans ».
- « Il y a des milliers des murs en pierre sèches qui s'écroulent. Il est temps d'en prendre soin et de confier ces travaux à des entreprises rurales qualifiées ou à qualifier »
- « Délicat à mettre en place sérieusement, certainement nécessaire ».
- « Indispensable voire obligatoire. »

8. Résumé

9 Régions sont concernées par l'étude: Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, PACA et Rhône-Alpes.

75.5% (40 sur 53) des réponses viennent de Languedoc-Roussillon et de PACA.

Les départements les plus représentés sont le Vaucluse et la Lozère avec 10 réponses (18.9%) et 9 réponses (17%) respectivement

Ils sont suivis par le Gard avec 6 réponses (11.3%). L'Hérault n'est pas loin derrière avec 5 réponses (9.4%). 4 réponses (7.5%) viennent des Alpes de Haute Provence.

L'activité générale de l'entreprise et la pierre sèche

Presque trois-quarts des professionnels interrogés travaillent dans la restauration du petit patrimoine (40 réponses ; 75.5% des personnes interrogées) et dans la rénovation du bâti ancien (39 réponses ; 73.6%). Ensuite les travaux paysagers (25 réponses ; 47.2%) sont également une activité courante.

Des professionnels ayant répondu à l'étude font preuve d'une certaine mobilité concernant le marché car plus des deux tiers d'entre eux (36 réponses ; 67.9%) travaillent au moins sur le plan départemental.

32 entreprises, presque deux-tiers avec 60.4 %, sont des entreprises relativement jeunes qui ont moins de 10 ans. Ceci démontre un relatif dynamisme dans ce secteur d'activité.

Le marché

Le type de commande en pierre sèche le plus fréquemment pratiqué est « mur de soutènement » avec 32 citations. Ensuite c'est les murs à double parement (11 citations) qui caractérisent le marché pierre sèche. Les calades, les cazelles, bories et capitelles ont été citées 8 fois chacune par des professionnels.

Le marché de la pierre sèche actuellement est dominé par des commandes de propriétaires privés (43 réponses positives des professionnels ; 81.1 %) mais les communes et les intercommunalités (16 réponses ; 30.2% chacune) sont également clientes pour des restaurations ou constructions en pierre sèche.

5 professionnels (9.4%) font 100% de leur activité dans la pierre sèche.

12 professionnels (22.6%) sont très spécialisés en pierre sèche avec plus de 70% de leur chiffre d'affaire représenté par cette activité.

10 sur ces 12 entreprises réalisant plus de 70% du chiffre d'affaire dans la pierre sèche ont 10 ans ou moins, et de ce nombre 8 (66.7% des 12 entreprises) ont entre 1 et 5 ans.

A quelques exceptions près, les entreprises spécialisées qui « misent » leur activité sur la pierre sèche sont pour la plupart très récentes. Les deux entreprises plus anciennes se trouvent dans les Cévennes.

L'activité de la pierre sèche comme activité principale d'une entreprise étant un phénomène nouveau.

Les 12 entreprises spécialisées dans la pierre sèche à plus de 70% de leur chiffre d'affaire se trouvent en Lozère (3 réponses) dans le Vaucluse (3 réponses) et dans les Alpes de Hautes Provence, les Bouches du Rhône, le Cantal, l'Hérault, la Saône-et-Loire et le Var (1 réponses respectivement).

La pierre sèche occupe plus de la moitié du chiffre d'affaire de 15 professionnels (28.3%).

Pour presque le moitié des personnes interrogées (26 personnes ; 49%), la pierre sèche peut être considérée comme un complément d'activité professionnelle à 30% et moins du chiffre d'affaire global.

Ce taux d'activité reste néanmoins relativement élevé pour 8 professionnels (15.1%) qui font entre 21 et 30% de leur chiffre dans la pierre sèche et 5 autres personnes (9.4%) qui font entre 11 et 20%.

Pour 18 professionnels (34%) la part de leur activité représentée par la pierre sèche est en augmentation et pour 18 autres (34%) la part de leur activité dans la pierre sèche est stable car en stagnation.

L'activité pierre sèche au sein de l'entreprise est en augmentation dans la Lozère et le Vaucluse (4 réponses respectivement), dans l'Aveyron, les Bouches de Rhône et le Gard (2 réponses respectivement) et dans les Alpes de Hautes Provence, l'Hérault, le Lot et le Var (1 réponse respectivement).

Le marché pierre sèche est stable dans la Lozère et le Vaucluse (5 réponses respectivement), dans le Gard (3 réponses), dans l'Hérault (2 réponses) et dans les Alpes de Hautes Provence, les Alpes Maritimes et le Var (1 réponse respectivement).

35 professionnels (66 %) pensent avoir des perspectives de croissance dans leur marché de la pierre sèche.

La pierre sèche et l'emploi

Il y a un total de 90 salariés qui travaillent dans les entreprises ayant répondu à l'étude, mais on peut constater que cela reste pour la plupart des très petites entreprises car 28 professionnels interrogés (52.8%) travaillent seuls, tandis que 23 (43.4%) ont des salariés. Aucune entreprise n'a plus de 12 salariés.

Dans l'ensemble des 53 entreprises ayant répondu à l'étude nous pouvons identifier 39.09 ETP dans la pierre sèche. Dans ce chiffre, 24.69 ETP sont représentés par les professionnels eux-mêmes et 14.40 ETP par leurs salariés.

Des professionnels qui ont répondu positivement à la question ont formulé l'intention de créer 15 à 19 postes de travail dans leurs structures. De ces postes, 11 sont spécifiquement cités comme des postes de bâtisseurs en pierre sèche.

L'évolution des pratiques

Malgré son « statut » de « savoir-faire ancestral », on constate qu'il y a des progressions dans la pratique de la pierre sèche car une évolution est remarquée par 44 % des professionnels interrogés (23 personnes).

La mécanisation est notée dans plus de deux-tiers des réponses (un total de 36 réponses regroupées soit 68%) si nous cumulons les citations de l'engin de terrassement et celles de la brouette mécanique. Les outils au carbure ont aussi été mentionnés par 6 personnes (10% des réponses).

Ensuite c'est le « savoir-faire » lui-même qui est considéré en évolution par 16 personnes (30.2%) avec « échanges entre professionnels » pour 7 personnes (12%), les ouvrages de références tel le Guide des Bonnes Pratiques pour 5 personnes (8%) et le dimensionnement des murs (abaques) pour 4 professionnels (7%).

L'approvisionnement

Le manque de disponibilité de pierres locales dans certains secteurs est considéré comme un frein à l'activité pierre sèche car le coût de la pierre est augmenté par le celui du transport. Le transport est aussi analysé comme un élément nocif à l'égard de l'environnement d'autant

plus que la pierre pourrait être extraite localement. La diversité des pierres nécessaires pour bâtir un ouvrage en pierre sèche qui s'harmonise avec son environnement est aussi remarquée. **Globalement parlant, pour les bâtisseurs en pierre sèche, il est incohérent de faire venir les pierres de loin pour leurs ouvrages. La solution répétée par les professionnels est la possibilité de réouverture de micro carrières locales pour alimenter leur activité.** Est évoquée également l'assimilation des ouvrages en pierre sèches à des travaux de « patrimoine » comme le sont les monuments historiques classés qui bénéficient de nouveaux textes de loi permettant l'ouverture de micro carrières sur site. D'ailleurs il faut se rappeler que 21 professionnels (16%) avouent pratiquer l'extraction sur site, un dit même avoir une « micro carrière clandestine ».

La formation

La grande majorité de personnes pratiquant professionnellement la pierre sèche a été « formée sur le tas » (42 réponses ; 79.2%).

Deux tiers des professionnels répondant au questionnaire (33 personnes soit 63.5%) disent avoir une demande de formation pierre sèche.

47% des besoins concernent le perfectionnement et 15 professionnels disent avoir un besoin d'initiation au sein de leurs entreprises (28%). 13 personnes (24.5%) souhaiteraient se positionner sur la qualification et 12 personnes aimeraient suivre une formation de formateur (22.6%).

En termes de durée de la formation, 2 ou 3 jours semblent être la formule la plus adaptée avec 18 réponses (54.5%) soit plus de la moitié des 33 personnes souhaitant suivre un stage professionnel. Les périodes automnale et hivernale semblent les plus propices pour ces stages, surtout pendant les mois de février, janvier et décembre.

88.7% des professionnels sont favorables à la création d'un système de qualification : 32 de ces personnes (61% des réponses) estiment que « c'est vraiment nécessaire ».

9. Un zoom sur les Cévennes

13 réponses des 53 reçues au total dans le cadre de l'étude viennent de professionnels travaillant la pierre sèche sur le territoire des Cévennes. Ceci représente 24.5% soit presque un quart des résultats totaux.

Il s'agit des réponses de 11 artisans et 2 jardiniers-paysagistes.

5 de ces artisans se situent juste à l'extérieur du périmètre du Parc National des Cévennes, mais travaillent dans la zone parc. (2 de St Hippolyte du Fort, 1 de Méjannes les Alès, 1 de Pontet et Bressis, 1 de Malons et Elze).

9 de ces artisans sont membres de l'association « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches » (ABPS).

Tous ces professionnels habitent et travaillent en Languedoc-Roussillon. 8 sont dans la Lozère (6 artisans et 2 jardiniers-paysagistes) et 5 artisans sont du Gard.

9.1.1 L'activité générale des entreprises

Les 11 artisans cévenols ayant répondu à l'étude travaillent tous dans la restauration du bâti ancien et du petit patrimoine (84.6% des réponses des professionnels du secteur car les 2 jardiniers paysagistes ne traitent pas ce créneau).

8 des ces artisans réalisent également de la charpente (61.5%) et 6 travaillent sur la couverture des toits (46.1%). 4 disent réaliser des travaux paysagers, et 4 des constructions neuves (30.8% des réponses des entreprises cévenoles).

3 artisans ont signalé qu'ils s'occupent aussi sur d'autres choses : deux sur des travaux de « second œuvre » (plâtre et carrelage), et un de ces deux aussi sur la zinguerie. Un artisan s'est spécialisé également dans la restauration des monuments historiques.

Les deux jardinier-paysagistes travaillent exclusivement sur l'entretien de l'espace et les travaux paysagers.

Les entreprises cévenoles travaillent sensiblement d'avantage à la restauration du bâti ancien et du petit patrimoine que les entreprises au niveau national (84.6% contre respectivement 73.6% pour le bâti ancien et 75.5% pour le petit patrimoine) et beaucoup plus sur la charpente (61.5% contre 20.8%) et la couverture des toits (46.1% contre 26.4%) que les entreprises au niveau national.

Par contre la proportion des entreprises réalisant des travaux paysagers est égale à ce qui se fait sur le plan national (6 réponses au total, 46.2% % contre 47.2%).

9.1.2 Qualifications et labels

Trois des entreprises ont le label « Qualibat », et dans ces entreprises deux artisans sont aussi « maîtres-artisans ». Un autre artisan a obtenu le prix SEMA⁹ 2007 au niveau départemental et régional pour son travail dans la restauration.

1 artisan fait remarquer que l'appartenance aux ABPS¹⁰ équivaut à un label.

9.1.3 La dimension de l'activité des entreprises

1 entreprise travaille au niveau communal (un jardinier-paysagiste).

6 travaillent au niveau intercommunal (46 % contre 22.6% au niveau national) et 4 au niveau départemental (30.8%, un taux presque identique au taux national de 30.2%).

1 artisan travaille au niveau régional et 1 au niveau national (7.8% respectivement). Ces deux derniers niveaux sont moins fortement représentés qu'au niveau national car 37.7% des réponses totales des professionnels travaillent sur le plan régional ou national, contre 15.4% en Cévennes.

⁹ Société d'Encouragement aux Métiers d'Art

¹⁰ Association « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches »

Le marché des entreprises cévenoles est donc proportionnellement plus un marché de proximité que le marché des entreprises au niveau national avec presque la moitié de professionnels travaillant sur le plan intercommunal.

9.1.4 L'ancienneté des entreprises

3 des 13 entreprises ont plus de 30 ans (23%), et 3 ont entre 26 et 30 ans (23%). Ces chiffres sont proportionnellement beaucoup plus élevés qu'au niveau national, qui est de 9.4% et 3.8% respectivement. **46% des entreprises cévenoles (6 entreprises) ont plus de 26 ans d'ancienneté, contre 13.2% des entreprises sur le plan national.**

Il n'y a pas d'entreprises entre 16 et 25 ans en Cévennes.

2 entreprises (15.4%) ont entre 11 et 15 ans, (9.5% au niveau national).

La proportion des entreprises ayant 10 ans ou moins en Cévennes (5 réponses : 38.5%) est plus faible que le chiffre national de 60.4%.

3 entreprises ont entre 1 et 5 ans et 2 entre 6 et 10 ans (23.1% et 15.4% respectivement).

Il n'y a pas de réponse de professionnel ayant une entreprise de moins d'1 an en Cévennes

Les jeunes entreprises de 10 ans et moins existent en Cévennes et représente 38.5% des réponses, mais un taux très élevé d'artisans partiront à la retraite d'ici quelques années.

Deux de ces artisans cévenols sont partis à la retraite déjà fin 2008.

9.1.5 L'âge des professionnels

Trois de ces professionnels ont entre 26 et 35 ans et trois autres ont entre 36 et 45 ans (23% respectivement), deux ont entre 46 et 55 ans (15.4%) et cinq entre 56 et 65 ans (38.5%).

Comparé à la moyenne d'âge de l'ensemble de personnes ayant répondu à l'étude, les Cévennes montrent un niveau beaucoup plus élevé d'artisans « seniors » de 56 à 65 ans, 38.5% au lieu de 13.2% des réponses totales figurant dans l'étude. Cette tranche d'âge est représentée à 71.4% dans l'étude par les artisans cévenols (5 des 7 réponses viennent des Cévennes).

Le nombre de « jeunes » artisans (entre 26 et 35 ans) est plus élevé en Cévennes que sur le plan national (23% en Cévennes contre 13.2% au niveau national) et la tranche d'âge la plus représentée au niveau national de 36 à 45 ans est un peu moins en Cévennes (3 réponses, 23% ; 41.5% au niveau national).

La tranche des 46 à 55 ans compte deux personnes (15.4% ; 28.3% au niveau national)

Aucun professionnel en Cévennes de moins de 25 ans n'a répondu à l'étude.

9.1.6 La taille des entreprises

6 des entreprises cévenoles (46.2%) sont des entreprises individuelles sans salariés. Ce chiffre approche le chiffre national de 52.8%.

Donc 7 entreprises, (53.8% de réponses des cévenols) travaillent avec au moins 1 salarié.

Une entreprise a 1 salarié, deux ont 2 salariés. Ensuite une a 5 salariés, une a 7 salariés et une a 9 salariés. De ces trois dernières, l'entreprise de 7 salariés et celle de 9 salariés sont fermées fin 2008, et le chef d'entreprise de 5 salariés dit « *soit j'arrive à transmettre l'entreprise d'ici 2 ans soit je serai obligé de fermer* » (dans ces 3 cas il s'agit de départs à la retraite des chefs d'entreprises).

La caractéristique donc de ces entreprises cévenoles à partir de 2009 est leur très petite taille.

Mais six de ces entreprises embauchent de temps à autre, et deux travaillent régulièrement avec une équipe de six intérimaires qu'ils ont formés sur des chantiers. Cette souplesse pour l'entreprise (pas de personnel permanent, mais une équipe formée, performante et disponible) semble être appréciée aussi par ce personnel intérimaire qui ne cherche pas forcément un contrat à durée indéterminée, ou un contrat à plein temps.

9.1.7 Les perspectives d'embauche

Deux artisans chercheraient à embaucher chacun deux personnes pour des tâches qui incluent la pierre sèche et la taille de pierre. Onze professionnels cévenols n'ont pas de perspectives d'embauche.

9.2 Le marché de la pierre sèche en Cévennes

Toutes les entreprises cévenoles ont des commandes actuelles en pierre sèche.

Comme sur le plan national, les murs de soutènement dominant le marché (10 réponses), les murs de clôture double-parement ont reçu deux réponses, clavades et petit patrimoine une réponse respectivement.

Il y a eu trois non réponses sur la nature des commandes en pierre sèche.

9.2.1 Quel est le % du chiffre d'affaire globale dans la pierre sèche ?

Pour deux professionnels cévenols la part du marché global de leur entreprise dans la pierre sèche représente moins de 1% de leur chiffre d'affaire total. Une personne qualifie cette part comme « faible » sans donner de chiffre, et pour deux autres c'est de l'ordre de 5%.

Pour un autre c'est 10%, ensuite 21% et 30% pour 2 autres professionnels respectivement.

Une entreprise travaille à 60% d'activité dans la pierre sèche, une autre à 77%, une à 80% et une à 88%.

Pour ces quatre dernières la pierre sèche représente évidemment la majorité de leur travail, mais aucune entreprise cévenole ayant répondu à l'étude ne fait exclusivement de la pierre sèche.

Le taux de professionnels en Cévennes réalisant plus de 70% de leur chiffre d'affaire en pierre sèche (3 réponses, 23%) est quasiment égal au taux sur le plan national (22.6%).

La pierre sèche peut être considérée comme un complément d'activité (30% et moins du chiffre d'affaire total de l'entreprise) pour 8 professionnels cévenols (61.5% de réponses en Cévennes) contre 26 personnes au niveau national (49%).

La quantité d'entreprises cévenoles spécialisées dans la pierre sèche et réalisant la majeure partie de leur chiffre d'affaire dans ce domaine n'est pas plus élevée que sur l'ensemble du territoire français, mais un nombre plus important d'entreprises pratiquent la pierre sèche comme complément d'activité dans les Cévennes.

9.2.2 L'évolution de cette part d'activité

Pour 6 des 13 professionnels (46.2% des réponses cévenoles), la part de chiffre d'affaire de l'entreprise représentée par la pierre sèche est en augmentation. Ce chiffre est plus élevé que sur le plan national (qui est de 34%) et les réponses des professionnels des Cévennes comptent pour un tiers des réponses relatives à l'augmentation de l'activité sur le plan national (18 réponses).

Pour deux de ces personnes l'augmentation est de l'ordre de 5% par an, et pour deux autres de 10% et de 20% respectivement. Pour les sept autres professionnels, le marché reste au même niveau, stable donc, une proportion à 53.8% qui est aussi plus élevée que les 34% notés sur le plan national.

Aucun professionnel en Cévennes ne voit cette part du marché en diminution.

Onze professionnels des Cévennes (84.6%) ont des perspectives de croissance dans ce secteur de marché contre 66% si on considère le plan national, et représentent un tiers des réponses totales positives sur la question de cette perspective.

Deux professionnels cévenols ne savent pas si cette part du marché va croître.

Le marché de la pierre sèche en Cévennes (comme celui en Provence) est plus actif proportionnellement que celui de l'ensemble du territoire de l'étude.

9.2.3 Qui est le commanditaire ?

L'ensemble des treize entreprises ont des commandes de propriétaires privés (100% des réponses en Cévennes contre 81.1% au niveau national). Les communes sont commanditaires pour sept entreprises (53.8% des réponses cévenoles au lieu de 30.2% nationalement) Les intercommunalités ont 4 réponses (30.8%), chiffre qui est presque pareil qu'au niveau national (30.2%). Le Parc National des Cévennes a été mentionné une fois en tant que commanditaire.

Comme au niveau national, les propriétaires privés en Cévennes sont les plus importants commanditaires des ouvrages en pierre sèche. Ce chiffre est même encore plus marqué qu'ailleurs.

Les communes cévenoles également commandent proportionnellement plus d'ouvrages en pierre sèche qu'ailleurs en France.

Pour six professionnels cévenols (46.2% des 13 personnes), le marché actuel de la pierre sèche est constitué à 100% de commandes privées. Pour trois personnes, la répartition de cette part d'activité entre le marché public et le marché privé est 90% privé et 10% public. Pour un autre c'est 80% privé et 20% public et pour deux autres le marché est à 60% privé et 40% public.

9.2.4 Des demandes en pierre sèche non satisfaites

Il y a eu neuf non réponses à cette question.

Trois artisans ont parfois des commandes en pierre sèche non satisfaites parce que le coût des travaux en pierre sèche est supérieur au budget du maître d'ouvrage. Un parmi ces trois dit aussi parfois ne pas avoir le temps d'exécuter les travaux, dans ce cas le chantier est renvoyé sur un autre artisan.

Un professionnel a tenu à noter que « *le prix de vente incluant une grosse part de main d'œuvre (et donc de charges sociales) et très souvent la TVA étant à 19.6%, l'absence de subventions étatiques ou d'une baisse de la TVA sur ce type de prestations est un frein à son développement.* »

9.3 La pierre en Cévennes et la pratique de la pierre sèche

9.3.1 Acquisition de la pratique

L'ensemble des professionnels cévenols (100% des 13 personnes) dit avoir été « formé sur le tas » contre 79% au niveau national. 2 ont suivi un stage professionnel (15.3%) et 1 a aussi été formé par l'entreprise.

9.3.2 Les évolutions techniques dans la pratique de la pierre sèche

Six professionnels en Cévennes sur 13 (46.2%) ont identifiés des évolutions techniques dans la pratique de la pierre sèche, et deux personnes (15.4%) ne savent pas. Ces chiffres se rapprochent de ceux observés pour l'ensemble de l'étude (44% et 15% respectivement).

3 personnes (23.1%) n'ont pas identifié une évolution dans la pratique.

Il y a eu 2 non-réponses à cette question.

Pour cinq des six personnes ayant noté une évolution dans les techniques, il y a eu des progrès concernant la mécanisation du travail avec engins de terrassement, brouettes à chenilles et autres outils tels le marteau pneumatique. Les performances des outils au carbure ont aussi été citées trois fois par ces personnes.

4 de ces 6 professionnels ont également cité une évolution dans le savoir-faire (travail de recherche avec l'ENTPE sur l'étude de résistance des murs, les échanges entre professionnels...)

9.3.3 La pierre utilisée

La diversité dans les types de pierres utilisées dans les entreprises en Cévennes témoigne de la diversité géologique de ce secteur géographique.

Le schiste est utilisé dans toutes les entreprises (100%), 1 entreprise l'utilise exclusivement. Cette entreprise est la seule en Cévennes à travailler avec un seul type de pierre et représente 7.7% des réponses cévenoles comparées au taux national qui est 26.4%.

Le calcaire est utilisé dans 9 des 13 entreprises (69.2%), le granit dans 8 (61.5%), et le grès dans 7 (53.8%). 6 entreprises utilisent ces quatre pierres (46.2%).

Le gneiss est utilisé dans une entreprise et l'utilisation du quartz avec le schiste est signalée par un autre professionnel.

9.3.4 L'approvisionnement en pierre

86.6% des professionnels cévenols (11 réponses sur 13) réutilisent la pierre sur site. Ensuite dix de ces professionnels achètent aussi dans les carrières locales (76.9%). Ces chiffres se rapprochent de ceux observés dans l'ensemble de l'étude (85% pour la réutilisation et 70% pour les carrières locales respectivement). Deux autres personnes achètent dans les carrières « pas très locales ».

Huit professionnels pratiquent l'extraction sur site (61.5%), un chiffre plus élevé que sur le plan national (40%) et qui représente 38% des réponses au niveau national (8 des 21 réponses).

Un artisan achète des vieux bâtiments et un autre avoue avoir une « micro-carrière clando ».

Neuf sur treize des ces professionnels ont des remarques concernant la problématique d'approvisionnement en pierre (39% des commentaires reçus pour l'étude). Ces remarques vont toutes dans le même sens : le manque cruel de carrières locales, le prix du transport des pierres qui double leur coût global et qui va à contresens du respect de l'environnement et de la qualité visuelle du patrimoine local, la quasi-impossibilité de trouver du granit...

9.3.5 Les remarques :

- « Proscrire l'utilisation de pierres « étrangères ». Il faut impérativement une action nationale pour la réouverture ou la possibilité d'utilisation d'anciennes carrières pour des ouvrages de proximité et ce systématiquement (sinon pas de développement durable). » (30)
- « Difficulté de d'approvisionnement de pierres locales. » (48)
- « Il manque cruellement de carrière, il faudrait aussi rouvrir les micro-carrières. » (48)
- « Catastrophique. Trop de transport. Il est impératif de pouvoir extraire très localement, sur site. Réouverture de micro-carrières qui ont un impact paysager et environnemental infime pour la planète comparé au transport. » (48)
- « Développer la pratique de micro-carrières. Arriver à débloquer juridiquement leur statut. Arriver à maîtriser la récupération de pierres lors de travaux routiers et autres. » (48)
- « On peut trouver du schiste facilement, le granit à bâtir est introuvable (carrières trop loin) (48)
- « Le coût de transport double le prix de la pierre. Il manque pour les Cévennes du sud une carrière de schiste et une carrière de granit en Lozère – il faudrait réfléchir à une fourniture de granit si l'on veut que la pierre sèche granit se développe. » (48)
- « On peut se poser quelques questions sur la cohérence d'un approvisionnement éloigné » (48)
- « Très difficile et cher. » (30)

9.4 La formation et la pierre sèche en Cévennes

Dix professionnels en Cévennes forment les gens à la pierre sèche. Pour neuf de ces personnes, la formation se déroule dans le cadre des actions ABPS. Quatre personnes forment aussi les ouvriers de leur entreprise, une personne forme des scouts et un professionnel fait également de la formation pour une association.

Un autre professionnel (qui n'est pas un membre ABPS) transmet son savoir-faire à un artisan en formation.

3 ne forment pas les gens à la pierre sèche (dont les deux jardiniers-paysagistes).

9.4.1 La demande de formation continue

Huit professionnels (61.5% des réponses cévenoles) ont formulé une demande de formation, trois pour eux-mêmes, deux pour eux et leurs équipes, deux pour leurs équipes et un pour ses clients et collègues.

Cinq personnes (38.5%) ne souhaitent pas recevoir une formation « pierre sèche ».

Ces demandes représentent entre 14 et 20 professionnels dans le secteur Cévennes.

Les modules d'initiation et de perfectionnement ont été demandés pour les équipes de trois entreprises, qui souhaitent aussi obtenir la qualification pour deux de ces équipes. Un de ces artisans souhaite avoir la qualification « *la plus haute possible pour analyser et expertiser des ouvrages dont la pathologie ou l'intervention est délicate.* »

Deux professionnels demandent un stage de perfectionnement avec des connaissances spécifiques en géologie, une des ces personnes demande également une « formation de formateur » mais seulement si l'approche n'est pas « *la branlette intellectuelle* ». Un artisan souhaite un perfectionnement de ses techniques, et un autre le perfectionnement et la qualification. Une demande d'initiation et de perfectionnement est recensée pour les clients et collègues d'un des artisans.

9.4.2 La période et la durée idéale de la formation

Pour les professionnels des Cévennes, la durée de 2/3 jours (quand c'est pour les professionnels eux-mêmes) et d'une semaine entière (pour les équipes) a été citée 3 fois respectivement. Ensuite les modules de formation en journées espacées dans le temps ont été cités deux fois (aussi pour les professionnels eux-mêmes).

Dans les Cévennes c'est la période hivernale qui semble la plus appropriée pour les professionnels désirant une formation avec les mois de décembre, janvier et février notés 4 fois pour ceux qui ont répondu à cette question. Ensuite les mois de novembre et mars ont reçu chacun deux citations. Un artisan ne veut pas de formation pour son équipe « *entre mars et juillet* ».

9.4.3 Un système de qualification nationale

Pour dix des treize professionnels cévenols (76.9%), la création d'un système de qualification professionnelle nationale dans la pierre sèche est vraiment nécessaire, mais l'un d'entre eux tient à dire « *c'est nécessaire pour la formation d'apprentis ou adultes en formation continue, mais inutile pour les entreprises en activité car il existe déjà des supports sérieux et qualifiants (titre de Maître artisan, Qualibat...)* »

Pour deux autres professionnels la mise en place d'un tel système est « une bonne idée » (15.4%).

Le treizième dit « *Pensons à ces centaines de kilomètres de murs montés par des gens sans qualification. Ceci dit pourquoi pas.* »

Donc 92.3% sont en faveur d'un système de qualification nationale, et une personne ne se prononce pas clairement.

9.5 Résumé

Quelles conclusions peut-on tirer de cette comparaison du secteur des Cévennes par rapport au plan plus large de la France ?

Un taux beaucoup plus important d'artisans vieillissants et d'entreprises anciennes en Cévennes est noté, cependant des jeunes entreprises sont néanmoins présentes mais avec un taux plus faible qu'ailleurs. On note également un « vide » total au niveau des entreprises ayant entre 16 et 25 ans, aucune entreprise de cet âge ne faisant partie de l'étude dans ce secteur géographique (l'année de référence pour l'âge des entreprises est 2008).

Les artisans des Cévennes sont proportionnellement plus âgés qu'ailleurs si l'on se réfère aux réponses globales que l'on a enregistrées. La tranche d'âge des 55 à 65 ans est représentée à 71.4% dans l'étude par les artisans cévenols (5 des 7 réponses viennent des Cévennes). Mais il faut également noter que ces mêmes personnes font partie du « noyau dur » du développement de la filière depuis 10 ans et sont certainement responsables en partie de sa dynamique aujourd'hui sur le plan local et national.

Comparé au reste du territoire national, le rayon d'action des entreprises cévenoles est plus local. Leur travail est axé sur la restauration, comprenant aussi la charpente et la couverture dans leur activité générale. Ceci est lié à plusieurs facteurs : des conditions géographiques bien particulières, la concentration d'un patrimoine bâti de qualité, la présence de nombreuses résidences secondaires (clientèle plus aisée et plus sensible au patrimoine) et également la présence du Parc National des Cévennes (politique générale de préservation, notamment sur le plan architectural dans la zone « cœur », toits en lauzes...). Mais les raisons de cette différence ne font pas l'objet de cette étude.

Concernant la pierre sèche, les commandes venant des propriétaires privés et des communes sont plus élevées que sur l'ensemble des territoires représentés dans l'étude. On pourra également imaginer que cela est dû à l'importance identitaire culturelle et paysagère de la pierre sèche en Cévennes.

Le marché de la pierre sèche en Cévennes est plus actif proportionnellement que celui de l'ensemble du territoire de l'étude.

Mais nous pouvons également constater que la quantité d'entreprises cévenoles spécialisées dans la pierre sèche et réalisant la majeure partie de leur chiffre d'affaire dans ce domaine est égale à celle que nous trouvons sur l'ensemble du territoire français. **On relève un nombre plus important d'entreprises cévenoles pratiquant la pierre sèche comme complément d'activité que dans l'ensemble des réponses reçues.**

Même si pour 3 professionnels la pierre sèche représente plus de 70% de leur activité générale, aucune entreprise cévenole limite son activité uniquement à la pierre sèche, et nous pouvons imaginer que le climat rend difficile un travail exclusif dans ce domaine toute l'année.

Les professionnels des Cévennes ont tous été formés sur le tas, sauf 2 personnes qui ont suivi un stage professionnel.

Presque la moitié des professionnels cévenols (46.2%) ont remarqué une évolution technique dans leur pratique de la pierre sèche, liée à la mécanisation, aux outils et à une progression du savoir-faire, évolution remarquable de manière équivalente dans l'ensemble des réponses que l'on retrouve dans l'étude (44% des réponses).

La diversité dans le type de pierres utilisées par les entreprises en Cévennes témoigne de la diversité géologique sur ce secteur géographique.

Par contre une problématique d’approvisionnement en pierre semble plus aiguë en Cévennes qu’ailleurs. 9 sur 13 des ces professionnels ont des remarques concernant la problématique d’approvisionnement en pierre (39% des commentaires reçus globalement dans l’étude), et ces remarques vont toutes dans le même sens.

On note plus de commentaires signalant l’importance que représente le transport des pierres qui double leur coût global et va à contresens du respect de l’environnement et de la qualité visuelle du patrimoine local, le manque cruel de carrières locales, le manque total de carrières de granit... Il y a proportionnellement plus d’extraction sur site.

La problématique d’approvisionnement en pierres dans la zone Cévennes semble être un frein très marqué pour les professionnels du secteur.

Une demande de formation professionnelle sur la pierre sèche a été recensée chez les professionnels cévenols. Cette demande concerne plutôt un travail de perfectionnement, avec pour certaines entreprises l’acquisition d’une qualification. Ces formations devraient plutôt se dérouler pendant les mois d’hiver, sur 2 ou 3 jours quand il s’agit des professionnels eux-mêmes et sur une semaine entière quand il s’agit de leurs ouvriers.

Les professionnels des Cévennes sont à 92.3% en faveur de la mise en place d’un système de qualification professionnelle nationale de la pierre sèche pour garantir la qualité des prestations et pour faire valoir les compétences.

10. Le secteur de l'insertion et la pierre sèche

Sept structures travaillant dans le milieu de l'insertion ont répondu à l'étude. Nous avons traité leurs réponses séparément des entreprises du secteur privé, car le nombre de salariés, leur type de contrat et leur temps d'activité professionnelle dans la structure n'est pas comparable de façon générale avec des Très Petites Entreprises (TPE).

Leur capacité de répondre au marché de la pierre sèche (l'importance des équipes, le coût de la main d'œuvre et donc le coût des travaux éventuellement) est également un facteur qui peut les différencier du cadre général de l'étude, ainsi que leur partenariat éventuel avec les collectivités locales et territoriales.

Avec sept réponses au questionnaire seule une « tendance » peut être dégagée répondant aux questions de l'étude, mais en traitant les données de manière séparée, ce qui permet également de comparer les résultats de chaque secteur et donc de rendre l'étude plus riche en informations.

10.1.1 Le statut de la structure et de la personne ayant répondu à l'étude

Toutes les structures ont un statut juridique d'association, à part une qui est plutôt assimilée à un établissement public (statut d'Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts Contre l'Incendie).

Les 7 personnes répondant à l'étude sont soit du personnel encadrant (4 réponses) soit des coordonnateurs (3 réponses). 5 de ces personnes sont âgées de 46 à 55 ans, et 2 de 26 à 35 ans.

10.1.2 La situation géographique

5 structures d'insertion professionnelle se situent en Languedoc-Roussillon, 1 dans la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et une en Bourgogne.

3 de ces structures se trouvent dans le Gard, 2 en Lozère, 1 en Vaucluse et 1 en Saône et Loire.

10.1.3 Le rayonnement de l'activité

1 structure a une activité régionale, 3 ont une activité départementale et 3 travaillent sur le plan intercommunal.

10.1.4 L'ancienneté de la structure

1 des structures a été créée en 1957. Toutes les autres sont plus récentes avec des dates de création en 1994, 1995, 1996, 1998, 2001 et 2002.

10.1.5 La taille de la structure

La taille des structures ayant répondu à l'étude varie mais est plus importante que la majorité des entreprises car il s'agit d'équipes de travail d'un minimum de 6 personnes avec un encadrant. Une structure travaille avec un encadrant pour une équipe de 13 salariés, et 1 avec un encadrant pour une équipe de 18 salariés. Ce n'est pas toujours toutes les équipes de la structure qui travaillent sur les chantiers pierre sèche, certaines équipes ne travaillant même pas du tout sur cette activité.

En plus des encadrant techniques et selon leur taille, les structures ont aussi du personnel administratif, de coordination et de direction.

- 1 structure dit avoir 6 salariés en contrats aidés plus 1 encadrant permanent.
- 1 autre 6 salariés en en contrats aidés plus 3 encadrants permanents et autre personnel.
- Ensuite 26 salariés en contrats aidés avec 5 encadrants permanents et autre personnel.
- 40 personnes en contrats aidés avec 11 encadrants permanents et autre personnel.

- 50 personnes en contrats aidés et 12 encadrants permanents et autre personnel.
- 52 personnes en contrats aidés avec 14 encadrants permanents et autre personnel.
- Et 60 personnes en contrats aidés avec 12 encadrants permanents et autre personnel.

Dans le secteur de l'insertion, les 7 structures ayant répondu à l'étude représentent un total de 298 emplois, dont 240 en contrats aidés à durée déterminé et 58 en personnel permanent.

Excepté le personnel encadrant et administratif, tous les postes de salariés sont donc des emplois en contrats aidés à durée déterminée (CDD) d'une durée de six mois ou d'un an selon les structures et selon les possibilités de renouvellement du contrat. Ces contrats une fois terminés sont recréés et réoccupés constamment si possible.

N'ayant pas un caractère permanent ou d'évolutions professionnelles possibles au sein de l'entreprise, ils ne peuvent pas être assimilés à ceux existants au sein des TPE/PME. En termes d'évolution prévisible de ces emplois au sein de l'entreprise, une structure dit « aucune, nous les aidons à se réinsérer dans la vie active ».

Néanmoins, certaines structures sont spécialisées dans le petit patrimoine rural et bâti, et une dans les monuments historiques et on pourra considérer que certains des salariés quittant ces contrats aidés de relativement courte durée vont souhaiter continuer dans ces secteurs d'activité. 1 des structures dit même « nous aimerions formaliser l'acquisition des compétences techniques de base que nous apportons à nos salariés. Notre volonté n'est pas de devenir un chantier qualifiant, mais à minima d'être pré-qualifiants ou de valider des savoirs de base afin d'orienter un public vers de la qualification ou formation qualifiante en la matière. »

On note qu'une structure cherche deux personnes d'encadrement.

10.1.6 L'activité générale de la structure

L'activité générale des structures est comparable à celle des entreprises TPE si on met de côté l'objectif d'insertion sociale et professionnelle qui n'est pas le sujet de cette étude.

Six sur sept de ces structures font de la restauration du bâti ancien et cinq parmi les sept restaurent aussi le petit patrimoine. Une de ces six structures est spécialisée dans les interventions sur des monuments historiques et travaille également en charpente et couverture. Cinq structures font de l'entretien de l'espace, une seule ne faisant que ça. L'entretien des rivières et l'abattage d'arbres sont aussi mentionnés par une structure, et le travail paysager par une autre.

Toutes les structures ont des commandes de rénovation et/ou de construction en pierre sèche. Toutes les structures travaillent sur des murs de soutènement, et certaines font aussi du double parement et de la calade (4 structures). 1 des structures a aussi des commandes particulières de constructions en pierre sèche (maison de charbonnier et glacière) et une travaille aussi sur des escaliers.

10.2 La pierre sèche

10.2.1 L'importance de l'activité pierre sèche dans l'activité générale

1 des structures réalise seulement 3% de son chiffre d'affaire global dans la pierre sèche, 1 autre environ 5% et une troisième 10%. Ensuite une structure est à 30% de son chiffre d'affaire, et une entre 30 et 40%. Une structure réalise 70% de son chiffre global dans la pierre sèche.

Il y a eu une non réponse à cette question.

C'est en termes de répartition entre les commandes publiques et privées qu'on voit la situation avec les TPE inversée.

Certaines structures ont un agrément d'utilité sociale qui leur permet de réaliser jusqu'à 30% de leur activité générale dans les commandes venant du secteur privé.

Quatre de ces structures font 100% ou quasiment (99% pour 1 de ces structures) de leur activité dans la pierre sèche avec et pour les communes partenaires de l'action. Une structure fait deux tiers dans le public et un tiers avec des commandes venant des privés et une autre environ 70% de son activité pierre sèche pour le marché public et 30% pour le marché privé. 1 seule fait plus de pourcentage chez les privés qu'avec les commanditaires public (80% de son chiffre d'affaire pierre sèche dans le secteur privé, 20% dans le public) mais pour cette structure la pierre sèche ne représente que 10% de son activité globale.

2 structures ont des demandes de chantiers en pierre sèche non satisfaites, 1 par manque de temps et 1 parce qu'elle reçoit « *des demandes de particuliers que nous ne pouvons pas accepter. L'activité du chantier n'est possible que sur du domaine public.* »

10.2.2 L'évolution de cette part de l'activité pierre sèche

Pour 2 structures ce pourcentage est en train d'augmenter, de 20% pour une, l'autre n'ayant pas précisé. Pour 3 structures le marché stagne. 1 structure ne sait pas si il y a évolution de cette part d'activité ou pas et 1 n'a pas répondu à la question.

6 parmi les 7 structures ont des perspectives de croissance dans la pierre sèche. 1 ne sais pas. Concernant les 6 ayant répondu positivement, pour 2 c'est une demande croissante des communes, pour 1 c'est des clients nouveaux, et une autre des types de marchés nouveaux. 2 structures n'ont pas précisé. 1 structure dit « *les communes sont de plus en plus intéressées par le travail que nous faisons car même si c'est de l'insertion, avec la formation dispensée sur le chantier les résultats sont de très bonne qualité.* »

10.2.3 Les remarques concernant cette activité professionnelle

- « *Création d'une polyvalence sur le marché d'ouvrier paysager, de « double casquette : entretien jardins, plantations, créations et maçonnerie paysagère.* »
- « *Ne dénature pas le paysage.* »
- « *Le travail sur la pierre sèche est porteur de sens. Il est l'expression fondamentale de la culture locale de nos Cévennes. Élément populaire essentiel de nos villages, le patrimoine vernaculaire et les ouvrages en pierres sèches sont porteurs de l'identité locale de nos communes rurales. Notre expérience en la matière nous a montré que la restauration de murets en pierres sèches, calades, etc. permettait une cohésion et une implication plus forte de l'ensemble des partenaires, vu l'intérêt manifeste que soulèvent ces travaux auprès des populations locales. Par ailleurs elle apporte une première reconnaissance à chacun des salariés du chantier. En effet ce type de travail nécessite un investissement conséquent de l'ensemble de l'équipe pour mener à bien ce projet à forte valeur symbolique et identitaire.* »
- « *Notre activité n'est pas professionnelle mais plutôt « professionnalisante » et représente un support très intéressant pour des personnes en difficulté sociale ou professionnelle. Les personnes utilisent parfois le savoir faire acquis sur le chantier pour des particuliers en chèques emploi service ou plus récemment en auto entreprise.* »

10.3 La pierre

10.3.1 La pierre employée

Deux structures utilisent exclusivement le calcaire et une exclusivement le schiste. Une structure utilise le schiste et le calcaire, un autre le schiste, le calcaire et le granit, et une autre le calcaire, le granite et le grès. La septième utilise les quatre pierres schiste, calcaire, granite et grès.

Six structures se servent des pierres du site en réutilisation ainsi que des carrières locales, une de ces cinq achète également au marchand de matériaux et pratique l'épierrage du site. Une autre pratique l'extraction sur site aussi.

La dernière achète uniquement à la carrière locale mais se sert aussi des démolitions.

Pour deux structures, c'est localement les communes qui mettent de côté la quantité nécessaire de pierre pour le chantier ou qui sont chargées de fournir les matériaux nécessaires. Pour une structure on remarque que c'est « *de plus en plus difficile à cause d'un manque de carrières* » et une autre note « *peu de carrières locales...* ».

Les personnes répondant pour trois structures n'avaient pas de remarques sur l'approvisionnement en pierre.

10.3.2 L'évolution dans la technique de la pierre sèche

Quatre personnes ayant répondu à l'étude pour leur structure n'ont pas remarqué une évolution dans la pratique de la pierre sèche, mais trois oui. Pour une personne encadrant c'est le tractopelle et la récupération de « drain » chez les carriers et les tailleurs de pierre, et pour une autre c'est plutôt le savoir-faire acquis sur le chantier avec l'intervention d'un formateur professionnel. L'encadrant d'une de ces structures n'a pas spécifié quelle évolution

10.4 La formation

10.4.1 L'acquisition de compétences

Six des sept structures forment elles-mêmes les gens à la pierre sèche, seule une d'entre elles ne le fait pas au sein de son organisation. Pour ces six, ce sont les personnes en insertion, les salariés du chantier qui sont formés.

Quatre des sept personnes ayant répondu à l'étude pour leur structure ont été formées à la pierre sèche « sur le tas ». Une de ces personnes a aussi bénéficié d'une transmission « de père en fils », et une d'une formation en entreprise et d'un stage jeune bénévole. Les deux autres ont respectivement suivi un stage professionnel et un stage « grand public ». Deux personnes ont été formées uniquement à travers un stage professionnel. Une personne a appris la pierre sèche par le biais de recherche documentaire (mais cette personne est un directeur de structure et non un encadrant.)

10.4.2 La demande de formation

Toutes les structures ont une demande de formation dans la pierre sèche.

Parmi les coordonnateurs/encadrants, trois d'entre eux demandent une formation, dont deux pour eux-mêmes, et un pour lui et son équipe (24 personnes). Trois autres souhaitent une formation pour leurs équipes de respectivement 2 ou 3 personnes, 8 personnes, et jusqu'à 44 personnes (4 encadrants en perfectionnement et 40 salariés par an en insertion.)

On peut dire qu'une formation sur la pierre sèche pourrait profiter à environ 80 personnes dans les structures ayant répondu à l'étude.

Les demandes sont variées. On relève quatre demandes de formation de formateur pour le personnel encadrant, deux demandes de perfectionnement et deux de qualification également pour des encadrants.

Trois demandes d'initiation et perfectionnement concernent les équipes dans leur ensemble, une de ces demandes spécifie aussi la qualification.

10.4.3 La période et la durée idéale

Concernant la période idéale de la formation, plusieurs réponses étaient possibles. Plusieurs semaines espacées dans le temps ont été citées par trois structures comme durée idéale de la formation. Deux structures pensent plutôt à 2 ou 3 jours. Une autre : plusieurs semaines espacées. Une autre : une semaine. Une autre : des journées espacées dans le temps. Une autre demande de « 10 ou 15 jours espacés sur un ou deux mois » a été citée.

On pourra constater qu'en général les structures d'insertion professionnelle ayant répondu à l'étude souhaitent une formation plus longue que les TPE.

Il semblerait que l'automne (septembre à décembre inclus) soit la période la plus adaptée pour la formation au sein de ces structures (cité 4 fois). Le mois d'octobre a été cité 3 fois, le mois de septembre une fois.

Le mois de février apparaît deux fois, les mois de janvier, mars et avril une fois.

Aucune structure n'a retenu du mois de mai au mois d'août inclus comme période idéale de stage.

10.4.5 Un système de qualification nationale

Pour 5 des coordonnateurs ou encadrants techniques, l'instauration d'une qualification nationale pierre sèche est vraiment nécessaire, et pour 2 autres c'est une bonne idée.

Une remarque a été notée sur ce sujet : *« Ca serait génial !!!! Il y a une réelle demande dans nos chantiers en tout cas, car ce savoir-faire permet aux personnes du chantier d'avoir une reconnaissance de compétences qui leur permette d'exercer un métier qu'elles aiment et qui leur permette de subsister sur le territoire des Cévennes sans être obligées d'aller chercher du travail en ville. C'est un moyen de développement local en quelque sorte ».*

10.5 Résumé du secteur d'insertion

Globalement, la pierre sèche reste un complément d'activité générale pour les structures d'insertion (30% et moins de l'activité générale. La pierre sèche est considérée par ces structures comme un support intéressant, valorisant pour les salariés et « *porteur de sens* ». Pour des personnes éloignées de l'emploi pour des raisons diverses, la pierre sèche est un travail d'équipe qui se déroule souvent dans un contexte de paysage identitaire dans des lieux magnifiques. En plus d'être un lieu d'apprentissage de techniques et de travail en équipe, le chantier devient souvent un lieu d'interaction social et intergénérationnel avec des habitants, des visiteurs...

Le secteur de l'insertion professionnelle représente un nombre d'emplois beaucoup plus important que dans le secteur des autres entreprises ayant répondu à l'étude. Mais, la majorité de ces emplois sont des contrats aidés à durée déterminée de six mois renouvelables une fois, ou d'un an, donc sans évolution possible au sein de la structure. Par contre, les personnes obtenant ces contrats bénéficient aussi certainement d'un acquis de compétences techniques et de pratique.

Le marché pierre sèche de ces structures est majoritairement un marché public et semble stable, voir légèrement en augmentation avec des perspectives de croissance et un intérêt grandissant dans ce secteur d'activité.

Toutes les structures ont une demande d'intervention de formateurs professionnels dans la pierre sèche, plutôt en automne (septembre ou octobre) et plutôt au moins une semaine. Cette demande forte vient d'une volonté d'accompagner le personnel dans son parcours de professionnalisation, qui est bien sûr l'objectif de ces structures, mais aussi évidemment de réaliser un travail correct et de qualité, avec un personnel encadrant également formé. La validation de l'idée de mettre en place un système de qualification nationale sur la pierre sèche pour garantir la qualité des prestations et pour faire valoir les compétences témoigne de la volonté de ces structures.

11. Conclusion

Le métier de bâtisseur en pierre sèche existe en tant que métier spécialisé, car pour 12 des 53 professionnels (22.6%) interrogés lors de l'étude, les travaux de pierre sèche représentent la majorité (plus de 70%) ou la totalité de leur activité. Ce métier est très récent, la majorité de ces professionnels ont créé leurs entreprises depuis moins de 10 ans.

Pour presque la moitié des professionnels interrogés qui sont spécialisés dans la restauration du bâti ancien et/ou du petit patrimoine ou qui sont des jardiniers paysagistes, la pierre sèche est un complément d'activité, plus ou moins important selon l'entreprise.

Nous avons donc pu identifier la pratique de la pierre sèche en tant que métier à part entière et aussi en tant que spécialisation du métier de maçon du bâti ancien.

Pour un tiers des professionnels interrogés, le marché de la pierre sèche est stable, et pour un tiers ce marché est en augmentation. 35 professionnels (66 %) pensent avoir des perspectives de croissance dans le marché de la pierre sèche.

Nous relevons l'intention de créer 15 à 19 postes de travail dans ces structures. De ces emplois, 11 sont spécifiquement cités comme des postes de bâtisseurs en pierre sèche.

Le marché pierre sèche est principalement constitué par des murs de soutènement, mais des murs de clôture à double parement en font également partie. Le marché des calades et celui des capitelles ou cazelles est également présent, mais demeure un marché spécialisé selon les régions. Les commanditaires sont en majorité les propriétaires privés mais les communes et les intercommunalités sont citées comme clientes par un tiers des professionnels. Même si la part du chiffre d'affaire venant de commandes publiques est relativement faible, un intérêt croissant des collectivités est noté.



Mur de soutènement, schiste, Chamborigaud (30)
Commande privée



Mur de soutènement, schiste, Balazuègues (48)
Commande privée

Depuis neuf ans, entourés par un partenariat institutionnel, syndical et scientifique, le réseau de professionnels s'est structuré et est très actif, surtout en Cévennes et en Provence où nous constatons le plus grand nombre d'entreprises ayant répondu à l'étude.

Dans ces deux régions, le marché est plus actif proportionnellement que dans le reste du territoire français. Il est clair que dans ces zones la pierre sèche est un élément identitaire, mais il est difficile de dissocier cette dynamique de marché et le travail d'animation et de communication réalisé par les deux associations de bâtisseurs « Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches » et « Murailleurs de Provence » et leurs partenaires.

Les commanditaires publics sont aussi plus demandeurs de la pierre sèche en Cévennes qu'ailleurs. En Cévennes nous observons un taux très élevé d'artisans « seniors », mais il faut également noter que ce sont ces mêmes personnes qui sont en partie à la base de la création de la filière et qui jouent un rôle majeur dans sa structuration aujourd'hui.

Le manque de disponibilité en pierres locales nécessaires pour bâtir un ouvrage qui s'harmonise avec son environnement est considéré dans certains secteurs comme un frein à l'activité pierre sèche. Dans les Cévennes lozériennes et gardoises la problématique d'approvisionnement en pierre semble plus aiguë qu'ailleurs. Le coût de la pierre est considérablement augmenté par celui du transport. Et le transport est aussi considéré par les professionnels comme un élément nocif à l'égard de l'environnement d'autant plus que la pierre pourrait être extraite localement. Globalement parlant, pour les bâtisseurs en pierre sèche, il est incohérent de faire venir les pierres de loin pour un ouvrage en pierre sèche. La solution répétée par les professionnels est la réouverture de micro carrières locales pour cette activité.

L'importance du coût de la pierre sèche, dû en partie à celui des pierres et de leur transport, ainsi qu'à l'application d'un taux de TVA bien souvent à 19,6%, est considéré comme un obstacle à un plus grand et souhaitable développement de l'activité.



Restauration d'une calade, schiste,
Le Pont de la Fage, 48
Commande publique



Restauration d'un mur de soutènement, schiste
Eglise de Ste Croix Vallée française, 48
Commande publique

Malgré son statut de savoir-faire ancestral, la pierre sèche n'est pas quelque chose de figé mais apparaît bien au contraire comme une technique en évolution. Cette évolution se retrouve sur le plan pratique avec la mécanisation et les outils au carbure, et sur le plan technique avec la recherche scientifique et l'échange entre professionnels.

Les bâtisseurs en pierre sèche professionnels se sont en grande partie formés « sur le tas ». Il y a une demande très élevée de leur part pour un perfectionnement par le biais de la formation professionnelle. La grande majorité des professionnels est soucieuse de pouvoir garantir la qualité de l'exécution des travaux en pierre sèche et de faire valoir le niveau des compétences de chacun.

Ils sont favorables à 89% au projet de création d'un système de qualification nationale.

Pour conclure...

- Le métier de « bâtisseur en pierre sèche » existe, ainsi que la pratique de la pierre sèche au sein de l'entreprise comme activité complémentaire.
- Les entreprises spécialisées dans la pierre sèche sont un phénomène récent.
- L'activité « pierre sèche », qui recycle les matériaux de façon « réversible », véhicule des valeurs techniques, environnementales, écologiques et de cohérences territoriales (conservation de patrimoines et de savoirs pour les générations futures...)
- Les bâtisseurs professionnels soulignent les qualités d'un métier manuel et créatif, « porteur de sens », qui demande technicité et réflexion

- La problématique concernant les difficultés d’approvisionnement est un frein au développement de l’activité et nécessite de repenser le système d’exploitation de la pierre.
- Le marché se montre actif et globalement stable ou en évolution positive pour deux tiers des professionnels, qui ont des perspectives de croissance dans ce secteur d’activité
- La pierre sèche est source d’emploi dans les régions rurales. Nous identifions l’intention de créer des postes « pierre sèche » dans plusieurs des entreprises interrogées.
- L’activité est en cours d’évolution technique et beaucoup de professionnels souhaitent se perfectionner par la formation professionnelle
- Les professionnels valident la mise en place d’un système de qualification pour valoriser les compétences et pour garantir la qualité des prestations.

Aujourd’hui l’investissement et l’énergie donnés par les bâtisseurs en pierre sèche et leurs partenaires (Parc National des Cévennes, Chambres de Métiers, syndicats du bâtiment...) pour développer et structurer la filière pierre sèche portent leurs fruits. Le métier existe et le marché se dynamise. Les jeunes s’y intéressent et des nouvelles entreprises se créent. Les régions des Cévennes et de Provence sont au centre de ce développement. Les études scientifiques menées depuis quelques années par l’ENTPE et L’Ecole Centrale de Lyon en partenariat avec les bâtisseurs affirment, affinent et font évoluer les connaissances techniques sur la résistance et l’écobilan des murs en pierre sèche. Leurs publications renforcent leur attractivité pour les commanditaires.

Mais beaucoup reste à faire, notamment sur la professionnalisation du métier (formation, qualification), sur les problématiques liées à l’approvisionnement, sur le coût des prestations et sur la communication autour des techniques. Il y a une réflexion à mener également sur la place du secteur de l’insertion concernant le marché de la pierre sèche et sa complémentarité avec celle de l’entreprise.

Dans la période difficile que nous traversons actuellement, assombrie par des crises qu’elles soient économique, politique ou sociale, le non respect de l’individu dans le travail est devenu hélas trop fréquent. Le métier de bâtisseur en pierre sèche apparaît comme un métier « passion » qui valorise autant celui qui le pratique que le territoire sur lequel il travaille. Le bâtisseur en pierre sèche ne remet-il pas en valeur l’importance d’un savoir-vivre trop oublié au sein de notre environnement ?

Ayant une dimension humaine, non industrialisable, non délocalisable et souvent pratiqué dans des environnements remarquables, ce métier contemporain est fait de la maîtrise d’une technique ancestrale qui garde tout son sens aujourd’hui.



Mur de soutènement et artisan ABPS, granit, Le Pont de Montvert (48)
Commande publique

12. Annexes

- 12.1 Exemple du questionnaire**
- 12.2 Liste de professionnels**
- 12.3 Liste de structures d'insertion**

12.3 Questionnaire sur le marché de la pierre sèche en France

1. Votre identité

- **Votre nom :**
- **Votre adresse :**
- **Votre tél. fixe et tél. mobile :**
- **Email ?:**
- **Votre statut :** (plusieurs réponses possibles)
 - Artisan, chef d'entreprise
 - Ouvrier salarié
 - jardinier-paysagiste
 - agriculteur
 - Chef d'équipe d'insertion
 - agent de collectivité
 - Autre(précisez).....
- **Votre âge :**
 - 18 – 25 ans
 - 26 – 35 ans
 - 36 – 45 ans
 - 46 – 55 ans
 - 56 – 65 ans
 - plus de 65 ans

2. Les caractéristiques de votre entreprise

Nom et adresse de

l'entreprise.....

- **L'activité a-t-elle une dimension:** Communale Intercommunale Départementale
- Régionale Autre...
- **Depuis quand votre entreprise est-elle installée?**.....
- **Avez-vous des salariés?** oui non **Si oui, combien ?**
- **Si non, embauchez-vous de temps à autre ?** oui non
- Si oui, par quel moyen ?**.....
- **Votre entreprise a-t-elle des qualifications ou labels?** Si oui lesquelles ?.....
- **Vous-même, avez-vous des qualifications ?** Si oui lesquelles ?.....
- **Vos ouvriers ont-ils des qualifications ?** Si oui lesquelles ?.....
- **Quelles sont les caractéristiques de l'emploi au sein de l'entreprise ?** (chef d'entreprise, chef d'équipe, ouvrier d'exécution....).....
- **Quelle est l'évolution prévisible de cet (ces) emploi(s) ?**.....
- **Avez-vous des perspectives d'embauche ? ?** oui non
- Si oui combien et pour quelles tâches ?.....

3. L'activité en pierre sèche

- **Quelle est l'activité générale de l'entreprise?** (plusieurs réponses possibles)
 - Rénovation du bâti ancien
 - Constructions neuves
 - Charpente
 - Couverture des toits
 - Restauration du petit patrimoine
 - travaux paysager
 - Entretien de l'espace (débroussaillage ...)
 - Autre ?.....
- **Avez-vous des commandes de rénovation et/ou construction en pierre sèche ?** oui non
- **Si oui, qui est le commanditaire ?** (plusieurs réponses possibles)
 - Commune
 - Intercommunalité
 - Propriétaire privé
 - AutreQui ?.....
- **Quelle est la nature de ces commandes?** (murs de soutènement, double parement, calade etc.)
- **Avez-vous des demandes de chantiers p.s. non satisfaits ?** Si oui, pourquoi ? (manque de temps, coût ...)
- **Quelle est le pourcentage de votre chiffre d'affaire global dans la pierre sèche ?**.....%
- **Comment est-ce pourcentage partagé entre le marché privé et le marché public ?**
Privé.....% Public.....% (Qui ?).....
- **Quelle est l'évolution de cette part d'activité** (par exemple si pertinent depuis les dernières cinq années):
 - Augmentation
 - stagnation
 - diminution
 - nsp
 - pas concerné(pourquoi ?).....

Si elle est en augmentation, de combien de % ?..... %

Si elle est en diminution,

pourquoi ?.....

- **Avez-vous des perspectives de croissance du marché de la pierre sèche ?** oui non nsp
- **Lesquelles ?** (Clients nouveaux, type de marchés nouveaux....)
- Quelles sont vos autres remarques concernant l'activité professionnelle de la pierre sèche en France (impact sur le territoire, sur les emplois, sur le métier, professionnalisation d'une équipe...)?

4. La pratique de la pierre sèche

➤ **Comment avez-vous acquis la pratique de la pierre sèche?**

- formé sur le tas transmission « de père en fils » formé par l'entreprise compagnonnage école
- apprentissage stage grand public stage de jeunes bénévoles stage professionnel autre ?

➤ **Formez-vous des gens à la pierre sèche ?** oui non Pour quel public et sous quelle forme ?

➤ **Avez-vous identifié des évolutions techniques dans la pratique de la pierre sèche ?** (savoir-faire, outils, machines...)

- oui non nsp

Si oui, lesquelles.....

➤ **Travaillez-vous avec :** le schiste le calcaire le granite le grés les quatre pierres autre ? Laquelle

➤ **Quel est votre lieu d'approvisionnement ?** réutilisation carrière locale marchand de matériaux

- extraction sur site achat de vieux bâti autre.....

➤ Avez-vous des remarques concernant l'approvisionnement ?

5. La formation et la pierre sèche

➤ **Avez-vous une demande de formation continue en pierre sèche ?...** oui non nsp

Si oui, cette demande concerne-t-elle : vous votre équipe (combien de personnes ?).....

➤ **Quels sont les besoins en formation :**

- initiation:** ingénierie du mur, préparation du chantier, sélection des pierres, clivage ou taille, construction du mur de soutènement et/ou à double parement, système de drainage...
- perfectionnement :** plus de pratique, maîtrise des techniques telles que construction des escaliers, connaissances en géologie, spécialisations telles que calades, capitelles, voûtes etc ...
- qualification** (quel niveau, pour quelle raison ?)...
- autre** (formation de formateur...)...

➤ **Quelle serait la durée idéale de la formation pour vous et/ou votre équipe ?**

- Module séparé en journées espacées dans le temps 2 ou 3 jours Une semaine entière
- Plusieurs semaines ensemble Plusieurs semaines espacées dans le temps
- Autre, quoi ?

➤ **Quelle serait la période idéale?** J F M A M J J A S O N D

➤ **Avez-vous d'autres remarques concernant la formation ?** (technique, lieu, pierre...)

➤ **Que pensez-vous de la création d'un système de qualification professionnelle nationale sur la pierre sèche pour en garantir la qualité des prestations et pour faire valoir des compétences ?**

- C'est vraiment nécessaire c'est une bonne idée c'est inutile nsp

Des remarques :

12.2 Liste des professionnels ayant répondu à l'étude

Nom	Prénom	Statut	Département
Arnault	Paul	Artisan	Vaucluse
Art'Nat Paysages		Artisan	Vaucluse
Aujoulat	Christophe	Jardinier paysagiste	Lozère
Beretta	Stéphane	Artisan	Gard
Bizley	Siméon	Artisan/Jardinier paysagiste	Gironde
Bourceau	Thierry	Commerçant/prestataire	Vaucluse
Boyer	Jean-Pierre	Artisan	Gard
Brasseur	Thomas	Artisan	Lozère
Cazals	Franck	Artisan	Hérault
Collot	Mattieu	Travailleur indépendant	Alpes de Haute Provence
Combret	Didier	Artisan	Aveyron
De Boislorey	Laurent	Artisan	Creuse
Delahaye	Yves	Artisan	Vaucluse
Dombre	Marc	Artisan	Lozère
Dumas	Christian	Artisan	Gard
Durand	Bruno	Artisan	Lozère
Emery	Christian	Artisan	Lozère
Fabre	Franck	Artisan	Lozère
Fierret	Robert	Artisan	Hérault
Fissore	Jonathan	Artisan	Bouches du Rhône
Gandino	Philippe	Artisan	Yvelines
Geslot	Raymond	Artisan	Gard
Ginoull	Loys	Travailleur indépendant	Alpes de Haute Provence
Gonzalez	Senen	Artisan	Puy-de-Dôme
Gross	Eric	Artisan	Aveyron
Laroche	Vincent	Artisan	Haute Vienne
Letessier	Stéphane	Artisan	Gironde
Masse	Bertrand	Travailleur indépendant	Vaucluse
Mattieu	Alain	Artisan	Hérault
Meunier	William	Artisan/agriculteur	Lozère
Mezzone	Francis	Artisan	Hérault
Mougel	Vincent	Artisan	Vaucluse
Muriot	Martin	Ouvrier salarié	Saône et Loire
Omelhier	Christian	Artisan	Cantal
Percie du Sert	Luc	Artisan/Jardinier paysagiste	Vaucluse
Pimet	Jeff	Artisan	Hautes-Alpes
Pontanier	Dominique	Artisan	Var
Porri	Albert	Artisan	Bouches du Rhône
Quevarrec	Michel	Travailleur indépendant	Vaucluse
Rasidy	Georges	Artisan	Vaucluse
Ravel	Pascal	Jardinier paysagiste	Lozère
Richard	Alain	Ouvrier salarié	Alpes de Haute Provence
Ricklin	Michel	Artisan	Alpes-Maritimes
Rieux	Didier	Artisan	Gard
Roubaud	Rémi	Artisan	Creuse
Roucheton	Stéphane	Artisan	Vaucluse
Santacreu	Emile	Artisan	Gard
Sfilio	Olivier	Artisan/Jardinier paysagiste	Var
Sigé	Eric	Artisan	Hérault
Six	Emmanuel	Artisan	Var
Tièche	Reynald	Artisan	Drôme
Vermande	Jean-Pierre	Artisan	Lot
Weir	Peter	Artiste libre	Lozère

12.3 Liste de structures d'insertion

Nom	Prénom	Structure	Statut	Département
Bastide	Denis	ASA DFCI	Chef d'équipe d'insertion	Lozère
Carle	Jean-Christophe	Ass. Defi	Chef d'équipe d'insertion	Vaucluse
Jondot	Michel	Tremplin Homme et patrimoine	Coordonateur organisme de formation	Saône et Loire
Pascale	Matthieu	AIDER	Responsable technique	Lozère
Peltier	Jean-Baptiste	Maison du patrimoine	Conducteur travaux d'insertion	Vaucluse
Sorais	Pierre	FAIRE	Coordinateur technique du chantier	Gard
Wendels	Eric	Familles Rurales du Gard	Directeur	Gard